

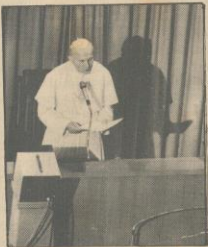
LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} année - numéro 683

31 JUILLET 1997 - 150 Francs CFA

A L'ECOUTE DU PAPE



LA DIMENSION MORALE DU DÉVELOPPEMENT

(...) Avec un profond respect pour les différentes cultures et civilisations, l'Eglise cherche à promouvoir la solidarité concrète entre les peuples et les nations. Elle le fait avant tout en contribuant à la formation et au développement de l'esprit humain, et en s'efforçant d'insuffler chez les personnes un ardeur à œuvrer de façon généreuse et responsable pour le bien commun (...)

Dans toutes ses activités, l'Eglise s'efforce de promouvoir la compréhension et l'harmonie entre les différents groupes ethniques et religieux convaincue que seules la paix et la coopération peuvent apporter le développement et le progrès que les personnes désirent.

C'est également la motivation qui est à l'origine de la présence de l'Eglise dans la Communauté internationale, où son activité a pour but de promouvoir le dialogue entre les nations afin d'at-

teindre une paix véritable et durable dans le monde. L'engagement ferme en vue d'un développement humain intégral demeure un élément essentiel de cette paix, car il ne peut y avoir de paix que lorsque chacun reçoit une part équitable des bénéfices du progrès. Il existe un lien fondamental entre le développement et le respect de la dignité humaine et des droits humains. En effet, le développement ne peut être limité uniquement au domaine matériel, mais il doit être également fondé sur l'accomplissement véritable de la personne. Un système économique qui ferait des personnes de simples moyens de production et de profit ne pourrait jamais satisfaire leurs aspirations les plus profondes à une vie meilleure. Nous voyons ici qu'il existe une dimension morale du développement, qui exige qu'un respect absolu soit porté à toutes les exigences qui découlent de l'ordre de la vérité et du bien propres à la personne humaine. (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 33).

De plus, le progrès social légitime auquel aspire chaque pays ne peut être poursuivi de façon irresponsable au détriment de l'environnement naturel. Des régions entières du globe sont menacées par l'exploitation abusive des ressources naturelles et par une pollution mal contrôlée. Les nations et chaque personne ont le devoir moral de protéger le patrimoine commun de la vie animale et végétale et d'éviter la contamination de la terre, de la mer et de l'air. J'exprime donc le souhait que la Communauté internationale tout entière applique sans délai les politiques nécessaires afin de s'assurer que les générations futures recevront en héritage un environnement naturel sain.

Jean-Paul II
Présentation des Lettres de Crénice
de S. E. M. Roodell Ambassadeur de l'Eglise
Maurice près du Vatican

L'ABBÉ PASCAL N'KOUÉ, FILS DU TERROIR, NOMMÉ EVÊQUE DE NATITINGOU



Mgr. Pascal N'koué

Le 28 juin 1995, sa Sainteté le Pape Jean-Paul II crée, pour l'Eglise du Christ qui est au Bénin, deux nouveaux diocèses :

— le diocèse de Dassa-Zoumè, constitué par un territoire détaché du diocèse d'Abomey et qui reçoit comme premier évêque S. E. Mgr. Antoine Gané, alors curé de la paroisse Sainte-Rita de Cotonou ;

— le diocèse de Djougou, constitué par le démembrement de l'ancien diocèse de Natitingou et dont le premier évêque est S. E. Mgr. Paul K. Vieira,

alors recteur du grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah.

Ce même jour, le Pape Jean-Paul II accède à la demande de S. E. Mgr. Nicolas Okioh de se voir décharger de ses responsabilités du diocèse de Natitingou, demande formulée par lui trois ans auparavant pour raison de santé.

S. E. Mgr. Nestor Assogba se voit alors confier, par le Saint-Père, l'administration diocésaine de l'Eglise du Christ qui est dans le diocèse de Natitingou cumulativement avec ses charges d'évêque de Parakou.

Le 26 juillet 1997, Rome nomme comme évêque de Natitingou l'abbé Pascal N'koué, un fils du terroir.

Né le 29 mars 1959 à Boukoubé, il est ordonné prêtre le 26 juillet 1986 à Boukoubé par S. E. Mgr. Nicolas Okioh.

Il est, jusqu'à sa nomination en qualité de troisième évêque du diocèse de Natitingou, en service dans la diplomatie du Vatican à Panama (Amérique du Sud).

Au nouvel évêque que nous accompagnons de nos prières, bonne santé et courage dans la fidélité au Christ.

La rédaction

MONSEIGNEUR ISIDORE DE SOUZA N'EST NI INDISPENSABLE NI SEUL DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS

nous déclare l'archevêque de Cotonou au cours d'une interview exclusive

Du 28 mars au 27 juin derniers, Son Excellence Monseigneur Isidore de Souza a séjourné hors du diocèse de son ministère épiscopal. C'était pour raison de santé. Et pendant cette absence salutaire, la nouvelle de sa mort savamment orchestrée a circulé. Des inquiétudes ont été aussi exprimées.

Dans le seul souci d'éclairer les uns et les autres sur la réalité de cette absence et l'état de santé de Monseigneur Isidore de Souza, la rédaction de la "Croix du Bénin" a sollicité et obtenu, le lundi 28 juillet

1997, une interview qu'elle livre intégralement à ses lectrices et lecteurs :

« La Croix du Bénin » : A peine revenu au pays le 27 juin dernier, vous aviez repris l'avion pour l'extérieur. Pourriez-vous, Excellence nous dire pour quelle destination et pourquoi ?

Mgr. Isidore de Souza : Avant de répondre directement à votre question, je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance à tous les Béninois et Béninoises

(Lire la suite à la page 8)

ENFIN DES PROPOSITIONS POUR L'ÉLABORATION D'UNE PLATE-FORME DES TÂCHES ET MISSIONS DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES

La méconnaissance de la notion et du rôle du chef, l'absence de l'éthique de commandement, la guerre des écoles, le mythe des diplômes entretenus non pas dans le souci d'inciter à l'excellence et à la compétence, mais dans le but de dénigrer le prochain, le manque d'exemple de la part des supérieurs hiérarchiques, le non respect de la discipline, etc., sont autant de maux qui ont conduit les Forces armées béninoises aux États Généraux de la défense autour du thème central « L'armée et la nation ». C'était du 14 au 18 juillet

1997 au palais des sports du stade de l'Amitié à Koulounou, Cotonou.

Rien n'a été négligé pratiquement par les 300 participants à ces assises pour aider les Forces armées béninoises à redorer leur blason.

Outre le thème central, les trois communications : "l'Armée, la Démocratie et le Développement"; "la Problématique de

(Lire la suite à la page 6)

L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

LA JEUNESSE BÉNINOISE DOIT METTRE FIN AUX JÉRÉMIADES

37 ans déjà, le Bénin, ex-Dahomey, accédait à l'indépendance. Et comme de règle, à l'occasion de cet anniversaire, les commentateurs vont bon train sur les 37 ans de gestion de notre pays. La jeunesse, cette classe fougueuse de la société béninoise, clame un bilan négatif en portant un doigt accusateur sur les aînés qui ont dirigé le Bénin jusqu'à ce jour. Certes, le Bénin a du mal à amorcer son décollage économique depuis 1960. Mais, est-ce la seule faute des aînés? Certainement pas.

UNE JEUNESSE COUPABLE

Et c'est vraisemblablement et envisager des approches de solution pour situer la responsabilité de la jeunesse que la "Vision politique", groupe de réflexions et d'actions politiques et sociales a organisé, le samedi 26 juillet 1997, au Collège d'enseignement général les Pylônes, en une conférence-débat. Le thème en était : la participation de la jeunesse béninoise à la gestion de la chose publique. « Il ne suffit pas de balayer les aînés ». Telle est la quintessence de l'introduction liminaire de M. Franck Dagba de la "Vision politique". Interrogeant l'histoire de notre pays, le conférencier s'est exclamé : « combien de fois les jeunes n'ont pas failli, du gouvernement des jeunes cadres à nos jours en passant par la période révolutionnaire ! Le seul mérite des jeunes, dira le conférencier, est de laisser des éléphants blancs ou au mieux des sociétés moribondes comme la Société sucrière de Savé (S.S.S.), la Société des Ciments d'Onigbolo (S.C.O) et autres.



La jeunesse béninoise travaille peu, poursuit le conférencier. Partisan du moindre effort, le gain facile et le sauve-qui-peut constituent ses soucis majeurs.

La jeunesse accusatrice de ses aînés, à l'ère du Renouveau Démocratique, ignore presque tout de la culture du respect de la chose publique. Sinon, a fait remarquer le conférencier, comment comprendre l'usage que font certains jeunes des caniveaux construits à grands frais en cette période de démocratie. Et que dire de certains jeunes cadres dans nos services publics continuant de laisser allumer climatiseurs et ampoules anarchiquement sans se soucier de ce que c'est avec l'argent du contribuable qu'on paie les factures

d'électricité. Que de jeunes dans nos villages, a souligné le conférencier, enlèvent frauduleusement des fils téléphoniques à des fins personnelles.

SE DÉFINIR UN CODE DE CONDUITE

Autant d'actes peu recommandables posés quotidiennement par notre jeunesse qui réclame le pouvoir qu'on ne saurait exercer dans ces conditions sans tomber dans les travers que l'on s'acharne à dénoncer. Dès lors et pour M. Franck Dagba et Nestor Sianhodé, secrétaire général de la "Vision politique", il convient de sortir des sentiers battus. A cet effet, la

jeunesse doit avoir une approche participative dans la société doublée d'un esprit de volontariat. Par ailleurs, il importe que la jeunesse béninoise sache en toute objectivité ce que c'est que la chose publique et comment la gérer. Au-delà de ces considérations, la jeunesse béninoise d'aujourd'hui, à en croire les conférenciers, doit faire l'effort de travailler plus que ses parents. En outre, elle doit se définir un minimum de code de bonne conduite, voire un minimum d'obligations. Dans le vécu quotidien, la jeunesse béninoise doit se battre pour le respect du bien public. Tant qu'il n'y aura pas ce minimum, la bonne gouvernance clamée à tort et à tri de nos jours ne sera qu'un leurre. C'est pour cela qu'il est impératif d'opérer de grandes mutations au sein de la jeunesse béninoise à travers de vraies initiatives progressistes basées sur le savoir et le savoir-faire de cette couche, fer de lance du développement de tout pays, ont conclu les conférenciers.

Au demeurant, bon nombre de ceux qui se réclament de la jeunesse aujourd'hui sont déjà vieux par rapport à d'autres. Alors, il ne servira à rien de s'enfermer dans la vision étiquée d'accusateurs éternels des aînés pour se rendre complotamment qu'il était trop tard. A cet effet la jeunesse béninoise devrait s'imposer dès maintenant par le travail bien fait, comme le suggère la "Vision politique", afin de mériter la confiance de tout le peuple béninois. Autrement, elle risque d'être continuellement à la traîne, s'adonnant aux aboiements sans suite et ce serait dommage !

Alain N'Gou

ASSURER LE MINIMUM SOCIAL COMMUN POUR UN VRAI DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE DU BÉNIN

Alors que le 20ème siècle tire inexorablement à sa fin, l'humanité est davantage confrontée à d'énormes difficultés qui menacent dangereusement l'épanouissement social. La mondialisation de l'économie, telle une épée de Damoclès, est suspendue sur les pays en voie de développement durable. La situation est d'autant plus préoccupante en République du Bénin qu'en dépit des efforts d'ajustement, la pauvreté gagne davantage les populations de nos villes et campagnes. Lorsqu'on se rend compte de la taille moyenne des ménages chez nous (7 personnes par ménage) et des seuils de pauvreté respectivement 145.000 F par adulte et par an, en villes, et 54000 F par adulte et par an, en zones rurales, on imagine toute la profondeur de la misère qui frappe la population béninoise.

Face à la situation, il est apparu nécessaire, pour assurer le développement social des couches les moins favorisées, que le Gouvernement béninois avec l'appui des partenaires au développement mette en place un certain nombre de mesures d'accompagnement des programmes

visant l'assainissement du cadre macro-économique. Ainsi, le pouvoir exécutif béninois a souhaité donner un souffle nouveau, une nouvelle orientation et une meilleure cohérence à toutes les initiatives visant à renforcer la dimension sociale du développement. C'est à cet effet, qu'il a formulé une vision d'ensemble de son action et a mis en application son programme national de l'emploi. La vision exprime la volonté du Gouvernement de créer une société de solidarité et de partage ou sera assuré à tous les béninois un "Minimum Social Commun" (M.S.C) qui leur permette de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Ce concept dont le contenu peut s'enrichir au fur et à mesure du développement du Bénin se limitera dans la phase actuelle à quatre composantes :

- la sécurité alimentaire ;
- l'éducation de base ;
- l'accès au service de soins de santé primaires ;
- le développement de la capacité à générer des richesses.

Tel que défini, le concept se veut intégrateur et mobilisateur fondé sur le principe d'un développement communautaire qui s'appuie sur les réalités, les vécus et l'environnement des différents groupes sociaux qui acceptent de prendre en charge leur auto-promotion. En fait, le concept du minimum social commun répond aussi aux recommandations du sommet de Copenhague visant à l'accès universel des services sociaux essentiels pour un développement humain durable. Ils s'inscrivent dans le cadre du consensus d'Oslo sur l'Initiative 20/20⁽¹⁾ auquel a participé le Bénin et qui a soutenu que la promotion de l'accès pour tous aux services sociaux essentiels est un élément clé pour briser le cycle de la pauvreté.

Pour faciliter la jouissance du Minimum Social Commun, le Gouvernement a décidé d'encourager l'émergence des Unités Communautaires de Développement (U.C.D), c'est-à-dire un niveau de regroupement des populations qui permet d'optimiser l'emploi des ressources à mobiliser pour la satisfaction de leurs besoins.

Sur la base du principe de la responsabilisation des citoyens, il est demandé à chaque U.C.D de s'organiser en vue de :

- l'identification des besoins prioritaires de la communauté qu'elle constitue ;
- l'évaluation des atouts et des contraintes à la satisfaction de ses besoins ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des actions nécessaires pour lever les contraintes afin d'assurer un développement durable de la Communauté.

Chaque U.C.D doit donc se prendre en charge et donner un contenu concret et opérationnel aux différentes composantes du M.S.C. Dans ces conditions, le rôle des autres acteurs (Gouvernement, Collectivités locales, ONG, Institutions régionales et internationales de développement)

(Lire la suite à la page 12)

(1) Les contractants à l'Initiative 20/20 s'engagent à consacrer 20% du budget (pour les pays) et 20% de l'aide publique au développement (pour les bailleurs de fonds) pour le financement des besoins essentiels.

L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BÉNIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

1960 — 1997 : 37 ANS DÉJÀ ! DE QUOI VOULONS-NOUS NOUS DESSAISIR POUR UN BÉNIN PROSPÈRE ET DIGNE ?

A l'occasion du 37ème anniversaire de l'indépendance du Bénin, le bimensuel « La Croix du Bénin » veut inviter ses lectrices et lecteurs à méditer quelques extraits de l'homélie de l'abbé Alphonse Quenum, prononcée en l'église Bon-Pasteur de Cotonou, non pas dans le cadre des festivités du 1er août 1997, mais en ce 17ème dimanche ordinaire de l'année B (Évangile de la multiplication des pains Jn 6, 1-15) sur « Celui qui donne le Pain de Vie et qui est Lui-même le Pain de Vie », sur Celui qui nous met en garde contre la politique du ventre (Mt 4, 3-5) — ce que les Béninois appellent avec humour « Adogocratie » — et qui pourtant manifeste son humanisme profond, en montrant son attention aux besoins concrets de ceux qui courent derrière Lui.

Lisez plutôt :

(...) Ce qu'il importe, chers frères et sœurs en Christ, de retenir, pour le bien spirituel, moral, psychologique et économique de chacun et de tous, pour la montée solidaire et responsable de notre peuple c'est ceci : **Il ne faut pas être prétentieux quand on agit dans la logique de la foi et de la confiance en Dieu. Quand nous nous rendons vraiment disponibles, Dieu est capable de nous donner sa puissance nourricière pour trouver le pain quotidien.**

(...) Pour que Dieu puisse agir, il faut que l'homme apporte quelque chose : ce qu'il a, ce qu'il est et qui est toujours sans proportion avec le don de Dieu.

C'est vous dire qu'il nous faut nous débarrasser de tous les comportements superstitieux et paresseux qui attendent tout d'un soi-disant miracle où Dieu transformerait tout pour nous par nos prières sans notre coopération active.

Dieu donne sans mesure en faisant donner le meilleur de nous-mêmes, si fragile soit-il en apparence. Car, pour recevoir en abondance, l'homme doit entrer dans cette logique de la gratuité, du mouvement, du don fécond.

Et vous mes frères et sœurs, qui êtes devant moi, que je connais et que je ne connais pas, mais que je reconnais dans la foi et l'espérance, que voulez-vous donner pour que notre Église croisse ? pour que notre pays sorte de son piètement, pour ne pas dire de sa régression ? Puisque j'entends tout le monde se plaindre que ça ne va pas. Et ce n'est pas faux puisque j'ai entendu à la radio et lu dans la presse (et je cite) :

« Le taux de consommation des crédits qui nous sont accordés, avoisine à peine 30 % » ;

— l'élément apparent de l'impact de ces projets est la prolifération des véhicules 4 x 4 dont l'unité est aujourd'hui à 32 millions de francs CFA.

— les populations ne perçoivent pas toujours les bénéfices de ces projets,

— les cadres se livrent une lutte implacable pour diriger un projet non pas pour servir les populations mais pour assouvir leurs fins égoïstes (fin de citation).

Si ce que nos mains mendiantes et souvent affrontées à des humiliations reçoivent est accaparé par la cupidité de quelques-uns, n'attendez aucun miracle de Dieu pour nous sortir de nos misères. Nous sommes faits pour un esclavage sans fin. Donnons chacun le peu que nous avons, notre travail dévoué et honnête. Le refus de la corruption et la protestation résolue contre tout cela m'apparaissent aussi comme un don. Car, ici, la complicité du silence contribue sinon à légitimer du moins à entretenir la gangrène comme allant de soi (...)

Mes frères et sœurs, en sortant d'ici, de quoi accepterez-vous de vous dessaisir ou qu'offrirez-vous au Seigneur pour que notre pays connaisse la réversibilité morale ? Il ne s'agit pas de dire : si les autres sont prêts, je serai prêt moi-aussi. Il s'agit d'assumer ses responsabilités et de répondre à tous les instants pour soi dans la transparence de sa conscience.

Ainsi nous contribuerons au miracle de la multiplication des pains chez nous. Les pauvres mangent et seront rassasiés. Ils loueront le Seigneur ceux qui Le cherchent. Amen

JEUNESSE ET SEXUALITÉ UN PROBLÈME DE CONSCIENCE DE VIE ET DE CONSCIENCE SOCIALE

par le professeur Moïse Houssou

Les hommes de foi, les psychologues, les sociologues, les médecins se confondent en interrogations sur la nature et l'origine du Sida, un mal qui frappe les désordres de vie sexuelle et les innocents sans pitié. Le Sida n'est, pour l'heure, pas une maladie comme les autres qui font l'objet d'un diagnostic organique permettant d'envisager des traitements médicaux. Il surgit sans préavis ; on en fait constat : on le soigne tant qu'on peut ; il ne guérit pas ; il tue. Il pousse à admettre la vérité que « la crainte est le commencement de la sagesse ».

Les campagnes sociales de sensibilisation et de conscientisation ont, certes, une efficacité morale ; mais non dissuasive. Car le comportement sexuel possède des racines profondes dans les structures biologiques et dans les consciences. Il fait partie de l'armature fondamentale de l'être humain invité depuis la création à la procréation et à la reproduction. Le plaisir en est le support actif.

Prudence est l'appel lancé à tous ; car « l'amour à sa griffe » et prudence existe matériellement pour l'en prévenir. Mais les usagers s'interrogent : la banane sans la peau ou la banane avec la peau ; tel est le dilemme.

Chrétienne, croyants ou non croyants s'il en existe, tout le monde est concerné. Il faut donc poser le problème par rapport à l'homme, par rapport à la vie, par rapport à la conscience c'est-à-dire du point de vue psychologique et social.

A Ouando, à Porto-Novo, la communauté chrétienne a choisi de se pencher sur « Jeunesse et sexualité » ; il y a de cela deux ans soit le 24 septembre 1995. Notre intervention, en qualité de personne ressource, n'a été que de courte durée ; mais la portée des débats demeure permanente. C'est le souci du partage qui a inspiré cette démarche.

La sexualité concerne la personne humaine, son être biologique, son être social et son être culturel. L'on comprend que le sujet soit un tabou traité avec beaucoup de délicatesse dans les familles, dans la société ; parce qu'il est soumis à des traditions, à des règles de vie et de conduite.

La première considération est que la sexualité est inscrite dans le processus général de développement de l'enfance à l'adolescence. Elle s'harmonise avec la maturation organique, la maturation mentale et la socialité. Au départ, pendant la mise en place des fonctions de vie, tout apparaît à l'enfant comme un objet qui répond d'une utilité pratique : devant le miroir, l'enfant ne reconnaît pas un autre lui-même. L'expérience de la vie familiale aidant, il découvre progressivement les différences : le garçon perçoit sur son corps un robinet que sa sœur n'en a pas, du moins qui soit identique. L'on a cessé d'épiloguer

sur la nature du complexe oedipe, l'identification de l'enfant au sujet du même sexe, le garçon au père ; la fille à la mère qu'accompagne la tendance à adopter les comportements fonctionnels qui s'y rapportent. Tout cela répond du processus de l'imitation, des apprentissages fonctionnels différenciés d'adaptation à la vie.

La période charnière de 7 à 12 ans est surtout dominée par les intérêts cognitifs, la structuration des fonctions mentales passant du sens pratique et actif au sens intellectuel, de raisonnement et d'analyse. Ceci n'empêche pas l'apparition sur le plan physiologique des manifestations de la puberté, les poils et les seins, signes des prédispositions à l'activité sexuelle plus ou moins latente. L'on comprend ainsi que, dans certaines cultures et civilisations, les jeunes filles soient en mesure de concevoir et de porter des enfants.

L'adolescence 11-12 à 18 ans apparaît comme la période déterminante pour tout, parce que marquée par les intérêts de vie sociale, de vie culturelle, de vie économique ; aspirations ; vocations ; réalisations de socialisation ; l'intérêt porté sur l'autre, le sexe opposé, les camaraderies, les flirts et les amitiés. Celui qui grandit et qui croit dans son corps et dans son esprit s'appuie sur les supports sociaux, les structures d'encadrement, les services sociaux, les mouvements de jeunesse, les institutions diverses, surtout techno-économiques. Il porte la responsabilité de son corps (l'habitus corporel), la responsabilité de la gestion de ses dispositions mentales, des pouvoirs de l'esprit et de ses engagements vitaux.

Il devient un vrai candidat à la vie et à l'humanité ; mais il demeure un candidat, parce qu'il est mu par des possibilités virtuelles qu'il peut actualiser avec succès ou à perte. En cela réside l'angoisse de la jeunesse naissante.

La jeunesse, 18-30 ans et plus, est un état psychologique qui dispose à toutes les entreprises dont toute personne peut rêver pour son épanouissement physique et social et qui conduit à la réalisation de sa personnalité, être conscient, distinct du point de vue physique, mental et moral.

Tous les systèmes sociaux attachent un grand intérêt à l'avenir de sa jeunesse ; parce qu'elle porte tous les espoirs de l'avenir de la société. Ces espoirs sont toujours perçus en beauté avec beaucoup d'optimisme ; alors qu'ils sont à l'image de la société, des conditions sociales ; ils sont aussi pleins de risques, de déception, d'amertume, de douleurs, de conflits, d'affrontements qui suscitent les révoltes et les ruptures, voire les suicides. Selon l'enseignement du psychanalyste Freud, tout être humain se construit et se détruit

(Lire la suite à la page 4)

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements

"LA CROIX DU BENIN"

01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 834

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Semaines 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bimensuels 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Année 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin 3.720 F CFA

- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

- Guinée 5.760 F CFA

- Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

- Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

- République (Zaire) 9.000 F CFA

- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

- U.S.A. 9.480 F CFA

- Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA

- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA

- Canada 10.200 F CFA

- Chine 12.600 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

SOCIÉTÉ

PRÉSENCE LAMA EN RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN AUX XIX^e-XX^e SIÈCLES

Kabyè, Lèkpa et Lama ont, entre eux, une parenté génétique et linguistique. Ils vivent tous dans l'Atacora, aussi bien du côté togolais que béninois. Si, indiscutablement, les Lèkpa sont moins nombreux au Togo qu'en République du Bénin, Kabyè et Lama sont en général considérés comme des groupes socioculturels togolais. Aussi, est-il peu question des Kabyè et pratiquement pas des Lama comme communautés ethniques béninoises. Et pourtant, ils se rencontrent dans quelques villages du versant béninois de l'Atacora. Il ne serait cependant question dans cet essai que des seuls Lama.

Si les chercheurs ont l'habitude d'utiliser le même vocable lama pour désigner à la fois le singulier et le pluriel de l'ethnonyme ainsi que la langue parlée par les populations concernées, celles-ci cependant préfèrent se dire lamato au singulier, Lamayima au pluriel et désigner par Lamatom leur langue qui relèverait du groupe gur.

La présence de Lama dans l'Atacora béninois (région de Jugu) s'exprime sous deux formes : des familles isolées se rencontrent dans maintes petites unités résidentielles où elles sont pratiquement noyées au sein des Lèkpa, entre Sèmèrè et Waké. Elles n'ont pas une grande signification historique ; du moins, en ont-elles relativement moins que des villages essentiellement, sinon exclusivement lama comme Kadolasi, Kawado, Aléokoum et Shalinga. C'est la deuxième forme de présence lama, qui est en même temps la plus représentative. La quasi-totalité des habitants de ces villages parlent le lamatom et comme deuxième langue le lèkpatom dans lequel ils s'expriment avec leurs interlocuteurs Lèkpa.

Combien sont-ils aujourd'hui dans l'Atacora béninois, ces Lama ? Il est difficile de le dire avec précision puisqu'aucun recensement récent n'a pris en compte ni l'effectif des habitants des villages lama ni celui des membres des familles isolément installées dans des localités lèkpa où certains d'entre eux se disent même Lèkpa, comme tout le monde ; sans doute pour montrer leur volonté d'intégration dans des milieux où malgré leur appartenance au même grand groupe que les Lèkpa, ils sont toujours considérés, perçus ou regardés par ces derniers comme des étrangers. Il est permis cependant d'évaluer approximativement leur effectif à quelques milliers d'âmes : bref, une poignée d'individus implantés à dessein dans la seule région où ils peuvent se sentir le moins possible étrangers en République du Bénin.

Les Lama sont arrivés en République du Bénin en vagues successives étalées sur des décennies et pour des raisons qui, selon les lieux d'implantation, varient de la recherche de la sécurité alimentaire (terres fertiles) à celle de la sécurité tout court (conflits armés) en passant par des problèmes familiaux auxquels l'émigration vient apporter une solution. Il reste à se demander depuis quand les Lama sont présents du côté du versant béninois de l'Atacora. On ne saurait répondre avec précision à cette question. Il est cependant permis, sur la base des décryptages de générations, d'affirmer, sans risque de se tromper largement, qu'ils y sont au plus tard au XIX^e siècle : l'arrivée de nouveaux immigrants lama s'est poursuivie jusqu'au XX^e siècle donnant ainsi naissance à des localités relativement récentes comme Kawado.

La parenté génétique et linguistique unissant Lèkpa et Lama a été pour ceux-ci un atout dans l'accueil toujours fraternel que leur accordent ceux-là et un facteur d'intégration rapide en leur sein. Ils s'adonnent tous aux activités champêtres et partagent, à quelques exceptions près, les mêmes faits culturels. Autant de données d'intégration.

La plupart des Lama béninois ont maintenu le contact avec leurs localités togolaises de provenance, comme Paguda, leur principal centre de dispersion en direction du versant béninois de l'Atacora. Ils s'y rendent toujours pour des raisons de toutes sortes, notamment religieuses.

CONCLUSION

L'approche historique des Lama de l'Atacora béninois est celle d'une minorité socioculturelle qui n'est que le débordement frontalier d'un groupe togolais numériquement plus important. Si aucun fait ou événement historique d'envergure n'est à mettre à leur actif en République du Bénin, leur étude n'est cependant pas sans intérêt ; ne serait-ce que parce qu'ils constituent un enrichissement socioculturel dans l'Atacora du côté béninois. Faudrait-il continuer à perpétuer la fâcheuse tradition qu'entretiennent des chercheurs en négligeant des communautés socioculturelles parce qu'elles sont minoritaires et ne se sont pas signalées par de hauts faits qui ont impressionné leurs contemporains ?

Les Lama méritent d'être mieux connus à travers des monographies exhaustives des villages béninois où ils résident et de leurs clans.

A. Félix IROKO

SOURCES D'INFORMATION

Fuite de documents écrits sur la question, nous avons pu réaliser cet essai exclusivement sur la base des informations reçues des traditionalistes suivants :

ATASI André, né vers 1915, cultivateur Lama de Shalinga ;
ATÉPISSE Kuo, né vers 1900, cultivateur Lama d'Aléokoum ;
PASIMIM Ighandom, né vers 1900, cultivateur à Kawado ;
PAYENAPLE Ana, né vers 1910, cultivateur Lama de Kawado ;
PIYOSWÉ Nwa, né vers 1915, cultivateur Lama de Kawado.

Tous ces informateurs ont été interrogés en avril 1990.

JEUNESSE ET SEXUALITÉ...

(Suite de la page 3)

dans le temps. Cette réalité de la condition humaine est incontournable.

Il reste que la jeunesse, comme conscience de vie et comme conscience sociale, ne se rapporte pas à l'âge. Demeure jeune quiconque cultive un idéal d'évolution et de perfectionnement et s'efforce de le traduire dans ses engagements, dans ses entreprises et dans ses aspirations. On a dit que l'on ne vieillit que quand on a renoncé à son idéal.

La sexualité reste indissociée de ce mouvement vital, de cette dynamique d'adaptation à la vie et à la société. Elle est un pouvoir d'élévation et aussi une pulsion de dégradation ou de mort. C'est pour quoi elle s'inscrit dans le processus de l'harmonie de vie humaine et sociale que poursuit implicitement l'enfant dans son évolution psychologique jusqu'à l'âge adulte.

Avec les conditions sociales et économiques surgissent tous les désordres de l'activité sexuelle. L'Afrique a prévenu ces maux par des institutions d'encadrement et d'orientation qui se retrouvent en dissolution ; ce sont les rites d'initiation et les modes d'éducation ouverts qui opèrent dès l'enfance le passage à l'état naturel des enfants avec ou sans distinction de sexe. En revoyant les filles avec lesquelles j'ai passé l'enfance au quartier zébou à Porto-Novo, nous nous réjouissons et nous félicitons. Car, reconnaissons-nous, aujourd'hui, les parents auraient eu à charge une multitude d'enfants. Cette affirmation pourrait être bien celle de tous dans les mêmes conditions.

L'Afrique subit les contre-coups ou les chocs qu'on engendrera les rencontres de cultures et les désagréments économiques, structurelles et institutionnelles qui les ont accompagnées : le développement des sociétés urbaines désarticulées ; la dissolution de l'harmonie familiale ; les contraintes financières ; le chômage ; l'exode rural ; l'instruction sans éducation ; le transfert des modèles de perversions sexuelles ; les média dénaturés ; les commerces illicites mais tolérés comme la prostitution.

Le développement social harmonieux dont il est question dans les sociétés africaines de renouveau démocratique prend ses origines et ses racines dans le développement psychologique de la personne humaine qui vise l'harmonie des fonctions vitales.

Le sida, le dernier né des maladies sexuelles connues, reste un produit de civilisation et de dissolution culturelle. C'est un mal de société malade.

Face à ces données, deux directions de pensée et d'action s'imposent.

Au niveau de la personne et des groupes restreints, l'encadrement éducatif et socio-actif. La question est aujourd'hui de savoir quelles valeurs primant dans les demandes et contraintes d'adaptation contradictoires de la société de croissance ; le respect de la personne ou la poursuite de l'argent ou de l'intérêt personnel à tout prix et sans scrupules. Il est capital en toute chose et en toute circonstance que les jeunes aient une conscience de vie et une conscience sociale axée sur des dispositions morales et spirituelles élevées. La culture de la volonté s'acquiert par l'exercice et l'entreprise. Il est regrettable pour nous de voir disparaître ou réduire à l'inactivité les mouvements de jeunesse chrétienne, étudiante, ouvrière, féminine, paysanne et les scouts et les cœurs et âmes vaillants qui faisaient sortir les jeunes de l'embrigadement du quotidien.

Le psychanalyste Freud, sans s'embarrasser des valeurs morales des religions, trouva ses ressources morales civiles dans l'analyse psychopathologique de la vie quotidienne.

La règle est que les luttes contre les pulsions de vie et de mort, dont la sexualité, relève d'un seul pouvoir humain : la conscience qui en assure la régulation.

Les mécanismes de défense du moi contre les sollicitations irréalistes, déplaisantes et perverses des échanges quotidiens consistent en des refoulements, le rejet pur et simple dans l'inconscient ou l'annihilation ; le transfert, le report ou le déplacement sur un plan positif et libéral d'une situation à effets négatifs, contraignants et inacceptables pour la conscience ; la sublimation, le recours à une foi, à une croyance ou à une espérance de vie pour éviter les fautes ou les forfaits. Freud s'éloigne des religions par les applications de ses découvertes au traitement des malades mentaux : les obsessions sexuelles, les troubles du comportement sexuel, les déviants sexuels, les aliénations sexuelles, etc. Le retour à la normalité est la règle de conduite dans les conditions de vie décentes. Mais encore faudrait-il qu'elles existent.

Disons à ces égards que le corps n'est pas un objet. Il forme avec l'esprit une totalité expressive de la personnalité et réalisant une harmonie vitale toujours parfaite.

Au niveau du social, l'éducation renforce les dispositions d'adaptation aux conditions sociales. L'éducation en population a été un programme de réarmement moral entrepris dans les écoles par la diffusion des informations diverses sur la vie sexuelle. Mais cette éducation qui n'est pas raccordée aux conditions sociales et économiques reste toujours désaxée et sans effets. L'éducation, la vie et la société constituent les déterminants dans une entreprise sociale de relèvement et d'épanouissement humain. La misère sociale, la misère culturelle et la misère économique forment des entraves parce qu'elles engendrent le chômage, le désœuvrement et les pis-aller moraux et sociaux.

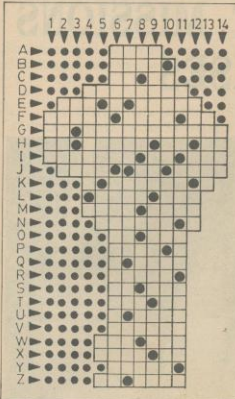
Reconnaissons que tous les efforts actuels d'action en faveur de la jeunesse sont loin d'épuiser toutes les ressources de la conférence de Lomé (Togo), du 18 au 27 mai 1972 sur le thème : "Enfance, jeunesse, femmes et plans de développement".

Mais par-delà ces préoccupations humaines et sociales, seul l'harmonie avec un plan divin est créatrice de santé, de bien-être, de beauté et d'amour. Ce qui s'inscrit en faux relève du désordre, du vice et de la mort. Le Sida en est l'illustration parfaite.

**ACHETER
"LA CROIX"
C'EST BON.
S'Y ABONNER
EST
POURTANT
MIEUX.**

UN PEU DE DISTRACTION

LE BENIN EN MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

— A. Auprès (de). — B. Mélodrame familier. — C. Pronom indéfini. Cité biblique. — D. Violentes. — E. Parasite de l'homme. Belles fleurs. — F. Envisagé pour l'avenir. Occupé. Règle d'architecte. — G. Organisation internationale. Totallement. — H. Note de musique. Signe typographique. Dêvêtu. Règle double. — I. De l'île de Crète. Consonnes de cote. Organisation internationale du travail. — J. Paradis perdu. Petit cube. Hardie. — K. Partie mobile de soupape. — L. L'un des gaz rares. Lombric. — M. Qui est à l'état brut. Irlande poétique. — N. Dressent. — O. Pronom. Pied de vigne. — P. Risquer. — Q. Panorama. — R. Téléphone. — S. Attrapé. Chaleur animale. — T. Superpuissance. Démonstratif. — U. Base de sauce. — V. Mis en réserve à grain. — W. Allié. Article de jeu de golf. — X. Cassia d'Afrique. Notre Seigneur. — Y. Mauvais film. — Z. Conjonction. Dialecte gaélique.

VERTICALEMENT

— 1. Cochon. — 2. Sollicitation. — 3. Ouest-Est. Petit cube inversé. — 4. Débris de boissons. — 5. Mariage. Consonnes de nacelle. Champignon. — 6. Tendresse. Sélection. Avec emphase. — 7. Air déplacé. Oiseaux voleurs. Carnassières. Découverts. Gros cigare. — 8. Article étranger. Stop. Degré de qualification des ceintures noires de judo. Vient d'être. Point de saignée. Première femme. — 9. Corridor. Pied de vigne. Accessoire de bureau. Organisation internationale de travail. Fin de verbe. — 10. Épreuve. Esquive. Hauts en couleur. — 11. Pronom. Lettre grecque. Dégager. Lieu de pâ-

ture. Imposées. — 12. Sainte. Difficulté. chose latine. — 13. Total. — 14. Chef.

(Réponse en page 10)

LES MOTS SYNONYMES

Découvrez deux mots synonymes comportant sept et cinq lettres, en utilisant toutes les lettres mentionnées sur le ballon.

Amusez-vous bien.

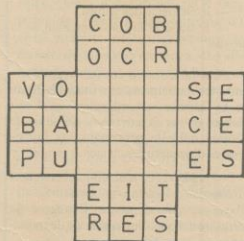


(Réponse en page 10)

LA CROIX

Sauvez-vous achever la grille ci-dessous de façon à obtenir six mots croisés de sept lettres chacun ?

A vous de jouer.



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

ALCOOL ET MÉNOPAUSE

L'âge d'apparition de la ménopause semble génétiquement programmé. Il existe en effet dans toutes les études une forte corrélation entre l'âge d'apparition de la ménopause chez une femme et chez sa mère. Une étude récente, réalisée au

Royaume-Uni chez 127 femmes âgées de 47 à 51 ans, confirme cette observation tout en y ajoutant un fait nouveau : une consommation modérée d'alcool pourrait être liée à un retard d'installation de la ménopause.

CONTRE L'HYPERTENSION : DES FRUITS, DES LÉGUMES ET DES

PRODUITS LAITIERS

On savait déjà que l'obésité, le sel et l'alcool n'étaient pas bon pour l'hypertension. Aujourd'hui, une étude montre qu'un régime riche en fruits, en légumes et en produits laitiers équilibrés est capable de faire baisser ra-

pidement (en 2 semaines) et efficacement la pression artérielle chez les sujets hypertendus, mais aussi chez les personnes avec une tension artérielle normale.

D'après les auteurs, l'approche diététique pourrait donc être efficace pour prévenir l'hypertension, et elle pourrait même remplacer le traitement pharmacologique chez les sujets légèrement hypertendus. *MEY/CERIN*

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Le verbe abimer (ABIMER)

Ce verbe qui signifie détériorer est l'unique verbe de la langue française qui se termine par "imer" et prend un accent circonflexe sur le I. Les autres, tels frimer, limer, rimer, etc., ne portent pas d'accent.

Dans la série des noms en "ime" seuls les mots *abime* et *dime* prennent également un accent circonflexe sur le I.

La *dîme* était un impôt prélevé autrefois par l'Eglise. Donc, à se souvenir : *abime*, *abimer* et *dime* prennent un accent circonflexe sur le I.

AUTOUR D'UN MOT

Excuse, du latin *excusare*, mettre hors de cause.

Un moyen de défense, de justification c'est l'excuse. Elle peut être valable, plausible, légitime, admissible ou acceptable : elle peut être aussi inacceptable. Quoi qu'il en soit, on allège, on fournit, on donne une excuse pour se justifier, expliquer sa conduite. En s'excusant on arrive à se disculper, à se blanchir et comme on dit familièrement à faire passer l'éponge.

Montrer ses regrets c'est aussi s'excuser, ou faire amende honorable. Mais attention si on en croit une sentence libanaise : "L'excuse est parfois pire que la faute".

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Zapper, zappeur et zapping

Dans les années 1984, 1985, 1986, un verbe et deux noms sont apparus dans le vocabulaire français : le verbe *zapper* : passer constamment d'une chaîne de télévision à d'autres à l'aide d'une télécommande.

Le nom *zappeur* : personne qui zappe en regardant la télévision.

Et le nom *zapping*... action de zapper.

DES MOTS D'AILLEURS

Avoir une grande bouche, expression qui en Afrique, notamment au Niger, signifie : être enclin à beaucoup parler.

Dans de nombreuses langues africaines, l'organe de la parole est symbolisé par la bouche plus que la langue. On dira par exemple : avoir une grande bouche au lieu de "langue bien pendue". On dira également : une bouche qui marche beaucoup dans le sens d'avoir une méchante langue... bien pendue.

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le nom règle (RÈGLE)

On parle de *règle d'or*, principes excellents que l'on décide de suivre en toutes circonstances.

La *règle du jeu* : conditions auxquelles on doit se soumettre dans une situation.

Il existe aussi la locution de *règle* : conforme aux usages.

En règle : conformément aux lois en usage et depuis le début du XX^e siècle on dit aussi : *en règle générale*... le plus souvent.

Se faire une règle : se faire une obligation.

Pour la bonne règle : pour se conformer à l'usage.

Et enfin : être en règle avec soi-même... avec sa conscience, avoir satisfait à toutes obligations morales ou religieuses.

JEU DE MOT

C'est à toi, c'est un poisson apprécié, et c'est aussi un degré d'éclat des teintes.

Trois homonymes à trouver.

Réponses : ton (TON), à toi. Thon (THON), poisson. Ton (TON), degré d'éclat des teintes... le ton d'un tableau.

N.B. : il existe aussi le ton (TON), degré d'élévation de la voix.

Être imberbe (IMBERBE) est-ce :

— être sans barbe ?
— être imprégné de sentiments, d'idées... ?
— être d'une gaieté licencieuse, peu délicate ?

Trouvez la bonne définition.

Réponse : Imberbe c'est être sans barbe. Imprégné de sentiments, imbu. Être d'une gaieté licencieuse, peu délicate : grivois.

AUTOUR D'UN MOT

Fille, du latin filia

Un enfant ou une jeune personne du sexe féminin est une fille. On peut être une petite ou une grande fille. On parle alors de fillette, de jeune fille ou en termes plus anciens, de jeune fille. Une jeune fille ingénue et innocente est le contraire d'une fille délavée, aux allures garçonniers, ce qui ne l'empêche pas d'être souvent une jolie fille... Un beau brin de fille !

Quand elle est très jeune on la qualifie familièrement de tendron et si elle a vraiment un physique attrayant... de nymphelette. Socialement, une fille est demoiselle, écolière, lycéenne, étudiante, apprentie et populairement "arpette". Pour la marier il arrive qu'on dote une fille et quand elle ne l'est pas à 25 ans, on dit dans les pays occidentaux et chrétiens que la jeune fille "coiffe sainte Catherine".

Quelques autres expressions qualifient certaines filles, telles que mère célibataire, vieille fille, ce qui n'est pas toujours gai, et plus triste, on parle également de fille des rues, de fille publique. Et si les garçons "courent les filles", faut-il croire une sentence grecque qui disait au IV^e siècle avant l'ère chrétienne : "Une fille est une chose embarrassante et difficile" ?

NATION — ARMÉE

ENFIN DES PROPOSITIONS POUR L'ÉLABORATION D'UNE PLATE-FORME DES TÂCHES ET MISSIONS DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES

(Suite de la première page)

la sécurité et de la défense au Bénin" et "la cohésion dans les Forces armées béninoises" ont inspiré les débats desdits états généraux. Cinq jours durant, ils ont permis aux participants provenant des institutions, des ministères et de la société civile de diagnostiquer sans complaisance les divers maux dont souffrent les Forces armées béninoises. En témoigne la multitude des recommandations, fruits des assises des États Généraux et dont une douzaine environ ont trait à la cohésion dans les Forces armées béninoises.

A — AU SUJET DE L'ARMÉE, DE LA DÉMOCRATIE ET DU DÉVELOPPEMENT

Partant du postulat qu'il ne saurait y avoir de démocratie et de développement sans sécurité, ni de sécurité sans force républicaine chargée d'en assurer la mise en œuvre, les États Généraux ont abouti aux conclusions suivantes :

1 — L'existence même des Forces armées et les missions traditionnelles de défense de la souveraineté et de l'intégrité du territoire national, de protection des biens et des personnes, de garantie de la paix civile, du respect et du bon fonctionnement des Institutions que le peuple s'est librement données, en font, ipso facto, un instrument d'instauration de garantie et de renforcement de l'État de droit en contexte de démocratie libérale et multipartisane.

2 — L'Armée, émanation de la Nation qu'elle a pour devoir de servir et dont elle reflète la composition, est et doit demeurer une école de civisme et de patriotisme. À ce titre, elle doit former des citoyens incarnant les valeurs essentielles qui fondent la conscience collective d'appartenance à une même Nation. À cet égard, l'Armée doit observer une stricte neutralité sur le plan politique.

3 — Le principe sacro-saint de subordination de l'Armée au Pouvoir politique ainsi que le respect et la préservation des Institutions que le peuple béninois s'est librement données est une exigence de loyalisme envers la Nation. Aussi, importe-t-il que les hommes politiques fassent preuve d'esprit de responsabilité en laissant l'Armée en dehors de leurs considérations partisanes. En termes clairs, la classe politique nationale est solennellement invitée à la neutralité et de l'impartialité de l'Armée un code de fidélité envers la Nation béninoise.

4 — L'oisiveté et le sentiment d'inutilité que pourraient éprouver les personnels militaires en raison de la pénurie des moyens matériels et financiers sont de nature à générer des sentiments de frustrations pouvant malheureusement conduire à des actions que d'aucuns ont récemment qualifiées de mutineries alimentaires. C'est pourquoi, il est fortement suggéré que les moyens nécessaires au bon fonction-



nement de l'Armée et à l'exécution de ses missions soient effectivement mis à sa disposition.

5 — L'exercice par les militaires de fonctions administratives dans les conditions prévues par la Constitution du 11 décembre 1997 mériterait d'être réexaminé.

S'agissant de la participation de l'Armée aux tâches de développement, les participants aux États Généraux ont estimé que de part leurs missions traditionnelles, l'Armée concourt à la création d'un climat de sécurité et de stabilité indispensables au développement des activités économiques. Cependant, elle doit encore plus que par le passé, apporter sa contribution dans les domaines tels que :

- le désenclavement de nos localités par l'ouverture des routes de desserte rurale et les lotissements ;
- l'assainissement et la construction d'ouvrage d'art ;
- la construction de logements sociaux ;
- la mise au point et la vulgarisation de matériaux locaux et des technologies appropriées ;
- l'ouverture de chantiers-écoles et autres centres de formation professionnelle ;
- les soins ambulatoires, les services spécialisés et les travaux de recherche dans un hôpital d'instruction des armées ;
- la participation au renforcement de la couverture vaccinale.

B — AU SUJET DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE DU BÉNIN

L'analyse de la situation nationale et internationale a amené les États Généraux à mettre en évidence que la défense nationale est globale. Elle est à la fois civile, économique, culturelle et militaire.

Aussi, au-delà des menaces extérieures pouvant affecter la sécurité nationale,

certains risques et facteurs déstabilisants ont été identifiés dont notamment :

- les mouvements incontrôlés de populations ;
- la création de prétendus gardes de corps lors des périodes électorales ;
- le développement inquiétant de la grande criminalité ;
- les vols et trafics d'armes ;
- le chômage des jeunes ;
- le trafic et la consommation de la drogue.

Pour faire face à ces menaces et risques, les participants aux États généraux de la Défense recommandent qu'il soit élaboré et mis en œuvre une politique de défense militaire permettant aux Forces armées d'acquiescer les capacités ci-après :

- préserver en tout temps et en toutes circonstances, contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire national ainsi que la vie des populations ;
- sauvegarder l'indépendance, l'identité et l'unité nationales ;
- participer pleinement au développement économique du pays et à la formation professionnelle des jeunes appelés ;
- permettre à l'État d'honorer ses engagements internationaux, en particulier pour le maintien de la paix et l'assistance humanitaire.

Pour une mise en œuvre d'un système efficient de défense et de sécurité, les États généraux suggèrent fortement :

- l'élaboration de tous les textes de lois relatifs à l'application des dispositions de la Constitution, notamment en ces articles 32, 54, 62, 68 et 98, et plus particulièrement ceux relatifs à l'organisation générale de la défense et au Conseil Supérieur de la Défense ;
- l'adoption d'une loi de programmation militaire, traduisant la volonté du Gouvernement et de la Représentation Nationale de doter la Nation d'une

Armée à la mesure des exigences de souveraineté, d'indépendance, de l'effort de redressement économique, de sécurité et du rôle que notre pays entend jouer au plan international ;

— la réactivation et la mise en œuvre d'une politique des frontières en mettant en place les infrastructures nécessaires à l'affermissement de la souveraineté nationale sur les zones frontalières ;

— le redéploiement progressif des unités de l'armée de terre afin d'assurer une couverture convenable du territoire national ;

— la création d'une commission chargée de mener des réflexions plus approfondies sur une réorganisation des Forces armées et du commandement au regard de la nécessité de rechercher une simplification des structures, une interaction plus accrue entre les composantes et une capacité de décision et de mise en œuvre plus performante.

— la réactivation des postes d'Attachés Militaires dans certaines Ambassades du Bénin afin de donner une nouvelle impulsion à la coopération militaire avec les pays étrangers.

Toutes ces actions ne sont possibles qu'après l'adhésion de tous les Béninois et Béninoises à la nécessité de défense.

À cet effet, il importe :

- de réinstaurer le service civique afin de permettre aux jeunes gens et jeunes filles de notre pays de recevoir une formation adéquate tout en participant à la réalisation de travaux d'intérêt public ;

— d'introduire des études de défense dans les grandes écoles nationales ainsi que l'organisation fréquente et périodique de séminaires et de colloques sur la défense nationale ;

— de renforcer l'éducation civique dans les écoles primaires et secondaires afin de former les jeunes aux valeurs essentielles de patriotisme, d'unité nationale, de démo-

NATION — ARMÉE

cratie, de respect du bien public et d'esprit de défense.

— d'informer plus largement les populations sur les actions de l'Armée ;

— de créer un pyramide militaire (établissement militaire d'enseignement du second degré) pour les jeunes filles.

C — LA COHÉSION DANS LES FORCES ARMÉES BÉNINOISES

Si la discipline fait la force principale de l'Armée, son efficacité dans l'action réside dans sa cohésion de tous les instants.

Malheureusement, cette cohésion est sérieusement ébranlée par plusieurs facteurs dont notamment :

- la politisation de l'Armée ;
- la délitescence de la discipline ;
- la corruption et la dépravation ;
- la mauvaise gestion des ressources humaines ;
- les injustices dans les avancements et les stages ;
- les pratiques régionalistes ;
- les conflits d'attribution entre les différentes structures ;
- la non-application des textes en vigueur ;

Pour remédier à ces maux, les participants aux États Généraux proposent :

— la poursuite, dans toutes les unités, de l'enseignement des valeurs traditionnelles de l'Armée que sont : l'amour de la patrie, le sens de l'honneur, la probité morale, le don de soi ;

— l'actualisation de la loi portant statut des personnels militaires et l'élaboration des statuts particuliers afin de corriger certains déséquilibres ;

— l'élaboration des textes définissant le profil de carrière des différentes catégories de personnels ;

— l'actualisation des textes relatifs au recrutement dans les Forces armées ;

— la clarification des attributions des différents organes de commandement ;

— la prise en charge par l'État des frais liés à l'organisation des stages dans les écoles nationales ;

— la création d'une école des Forces armées chargées d'assurer la formation des officiers et sous-officiers afin de mettre un terme aux conflits liés à la multiplicité des origines de formation ;

— la création d'un Conseil Supérieur de la Fonction Militaire, organisme consultatif chargé de faire des propositions sur les conditions de vie et de travail des militaires ;

— le retour dans les Forces armées béninoises des militaires exilés à travers d'une amnistie ou d'une grâce présidentielle.

*
*
*

Au total, les États Généraux de la Défense ont travaillé d'arrache-pied et analysé sans complaisance tous les maux qui minent notre Institution de Défense.

Ils ont proposé des solutions pour l'édification d'une Armée nationale, républicaine, fidèle à la Nation béninoise et à ses choix.

C'est pourquoi, ils ont la ferme conviction que les résultats auxquels ils sont par-

venus, seront acceptés et mis en œuvre par le Gouvernement, afin de rendre aux Forces armées béninoises toute leur place dans la communauté nationale. Aussi, suggèrent-ils la création d'un comité de suivi des États Généraux de la Défense.

Le ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense nationale, M. Séverin Adjovi, ne peut donc s'empêcher d'affirmer à la clôture de ces assises : « Ce que les délégués ont gardé d'essentiel, je crois, c'est que malgré les difficultés et les doutes qui ont jalonné le parcours de notre Armée, celle-ci doit, plus que par le passé, croire en son génie créateur pour sortir des sentiers bat-

tus. "C'est une des lois de l'histoire, disait André Fontaine, que tous les moments de doute et de décadence ont été suivis de périodes de renaissance", devait-il ajouter, avant de poursuivre :

« maintenant que les grandes propositions devant conduire à la restructuration des Forces armées béninoises sont faites par les dépositaires des valeurs militaires eux-mêmes,

maintenant que la décision est prise de redonner plus d'allant à notre Armée qui sera nécessairement plus républicaine, plus loyaliste et plus soucieuse de contribuer au développement de la Nation, sans jamais abandonner sa mission première de défense de l'intégrité territoriale,

maintenant que les voix des militaires, jusqu'hier quasi insondables, se sont élevées et unies pour faire de l'Armée un modèle de cohésion et de professionnalisme,

maintenant qu'est banni à jamais, nous l'espérons, le long malentendu entre le civil et son frère militaire,

maintenant qu'une vision nouvelle de l'Armée vient d'être projetée,

maintenant, Monsieur le Président de la République, l'Armée retrouvera son prestige et son mérite d'antan, mais surtout sa place dans la Nation ».

Ce message d'espoir est partagé par le Chef suprême des Armées, le Président Kérékou II a, en clôturant les travaux, fait aux participants le serment que les résolutions de leurs travaux feront l'objet d'une attention particulière, conformément aux grands axes tracés dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de son Gouvernement. Il a ensuite affirmé que pour améliorer la culture démocratique des personnels des Forces armées béninoises et leur donner les outils susceptibles d'optimiser leur participation au processus de développement, il faudra nécessairement réussir à concilier chez eux, d'une part, l'exigence de discipline et le sens de la hiérarchie, et, d'autre part, le besoin de s'épanouir et de jouir de leurs droits civiques que leur reconnaît la Constitution. D'où la nécessité de créer les conditions objectives pour garantir la neutralité et l'impartialité des forces armées dans la politique nationale, et cultiver en leur sein l'esprit républicain et le patriotisme.

« C'est sur cette base, a-t-il poursuivi, que pourra se définir un plan cohérent de sécurité et de défense, dont vous vous attendez avec impatience que le Gouvernement trace les grandes lignes. Certes, aussi longtemps que vous n'aurez pas redonné à l'Armée béninoise ses lettres de noblesse par le changement de comportement et de mentalité à tous les niveaux, il n'y aura pas de politique de sécurité et de défense conséquente et réaliste. Car il ne servira à rien, pour notre pays, de se doter d'un plan de sécurité et de défense, aussi ambitieux soit-il, si les militaires et les gendarmes qui sont chargés de veiller à son application conséquente et rigoureuse, continuent de végéter dans la corruption, la magouille et le défaitisme ».

« Par ailleurs, la nouvelle Armée que nous nous battons à partir des présents États Généraux de la Défense, a-t-il ajouté, devra plus que par le passé, s'impliquer dans le processus de développement et être active aux côtés des autres forces vives de la Nation. Par sa participation aux activités économiques, l'Armée béninoise doit devenir une force capable d'accroître les ressources de notre pays en résolvant par elle-même bon nombre de problèmes sociaux, auxquels sont confrontés ses personnels ».

Il ne nous reste qu'à croire et à espérer en union avec les Béninois et les Béninoises que plus rien ne sera comme avant au sein des Forces armées béninoises.

Filles et Fils de la Nation béninoise, les Forces armées béninoises ont renouvelé leur engagement à contribuer fermement à l'approfondissement de la démocratie, au développement harmonieux du Bénin et à garantir l'environnement de paix et de sécurité auquel aspire le peuple béninois. C'était le 18 juillet 1997 lors de la clôture des travaux des États Généraux de la Défense.

Guy Dossou-Yovo

REPARTIR SUR DE NOUVELLES BASES POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN

« Nous voulons rester dans nos casernes ». Les militaires ne veulent plus se mêler de la politique ». « Les politiciens n'ont qu'à laisser les militaires en paix ». « Les États Généraux de la Défense qui viennent de se dérouler ne sont pas mauvais en soi. Ils auront permis de revoir ensemble les contours des textes qui existent dans le domaine et qui ne sont pas observés dans la réalité ». « Les États Généraux pourraient porter à court, moyen et long terme des fruits, à condition que les chefs militaires cessent de piétiner les intérêts des hommes du rang ». « Le ministre de la défense nationale M. Séverin Adjovi, depuis un certain temps, ne manque pas de prendre des initiatives pour faire redorer à l'Armée son blason ». Ainsi se résument au lendemain des assises des États Généraux de la Défense, les avis des Béninois et Béninoises, militaires et civils confondus. Pour un observateur, une impression se dégage : les militaires sont persuadés de plus en plus que leur salut passe par la démocratie avec pour corollaire leur maintien en casernes tout en s'impliquant davantage dans le processus de développement du Bénin chose très louable.

DES BARRIÈRES À SUPPRIMER

Pendant longtemps et jusque dans un passé récent, les abus dont sont auteurs bien des chefs militaires et qui sont caractérisés par le piétinement des intérêts des hommes du rang n'ont fait qu'entretenir une colère latente au sein des Forces armées béninoises. Incontestablement cette situation ne saurait libérer effectivement les énergies militaires en vue de leur implication réelle dans la production des richesses nationales. Cependant, il est à noter que, depuis quelques mois, des efforts sont déployés pour asséoir l'ambiance devant prévaloir au sein des Forces armées béninoises appelées à aller au-

delà de leur mission traditionnelle de défense. Ainsi, à en croire nombre de soldats et même certains officiers béninois on peut retenir entre autres :

1 — la suppression par le ministre de la défense du prélèvement sur les primes de garde des hommes du rang des unités de production — ledit prélèvement revenait maladroitemment aux officiers ;

2 — la suppression des cotisations faites par les militaires depuis 1989 pour alimenter un soi-disant caisse-secours avant d'accéder aux soins minimum à l'infirmerie bien que, statutairement, les militaires doivent bénéficier des soins gratuits. Il est donc heureux que depuis le début de cette année, ces dépenses soient budgétisées.

Ces quelques décisions précitées constituent des actes concrets auxquels s'attendent les militaires pour se placer progressivement au service réel du développement. Et c'est dans cet espoir que les militaires en général apprécient à l'instar des actes pris en amont par le ministre de la défense, les nombreuses résolutions et recommandations sanctionnant les assises des États Généraux de la Défense. Mais comme l'affirment déjà les soldats et hommes du rang, ces résolutions ne vaudront surtout que ce qu'en feront les officiers avant tout. Et c'est justement à ce niveau que le haut commandement des armées et particulièrement le ministre de la défense doivent mettre leur génie en jeu afin de consolider ce qu'on a si bien commencé particulièrement avec les assises des États Généraux de la Défense et d'éviter la pérennisation de la léthargie observée jusque-là au sein des Forces Armées Béninoises. Ce faisant, elles seront utiles au développement global de la nation béninoise. Autrement les assises des États Généraux de la Défense ne seraient que des assises de plus.

A. S.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MONSIEUR ISIDORE DE SOUZA N'EST NI INDISPENSABLE NI SEUL DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS

(Suite de la première page)

pour la part prise à mes souffrances et les prières faites pour mon rétablissement. Je sais qu'ils y ont été invités et mobilisés, chacun réagissant à sa manière et selon ses sentiments. Aussi, me fais-je l'agréable obligation de dire un sincère merci à tous, spécialement aux évêques, prêtres, religieux, religieuses et laïcs de toutes conditions ainsi qu'aux non-chrétiens qui se sont intéressés à ma situation.

Oui ! J'ai dû repartir presque aussitôt après mon retour, le 27 juin, pour répondre aux responsabilités de président de la Conférence Episcopale Régionale de l'Afrique de l'Ouest (CERA) que m'ont confiées les évêques francophones de l'Afrique de l'Ouest durant leur Assemblée plénière tenue à Dakar du 4 au 7 février 1997. Mon état de santé m'a contraint à interrompre toute activité pendant trois mois. Or un vœu tenait particulièrement à cœur aux évêques : la rencontre, en vue d'un plus grand rapprochement, de délégués de nos Conférences épiscopales régionales francophone et anglophone. C'est pourquoi je me suis imposé de me rendre à cet effet à Accra, au Ghana, pour le 1er juillet 1997.

« La Croix du Bénin » : Quel était, Excellence, le thème de cette rencontre et quels en sont les fruits que vous pouvez partager avec le peuple béninois ?

Mgr. Isidore de Souza : L'objet de la rencontre peut se résumer en l'établissement d'un calendrier, la détermination des personnes devant constituer le comité permanent et la périodicité des rencontres qui favorisent la connaissance des problèmes pastoraux, socio-politiques ainsi que des besoins urgents de l'Afrique de l'Ouest en vue de la recherche concertée de leurs solutions.

Nous avons eu la joie de constater que le souhait de collaboration était partagé par les évêques aussi bien francophones qu'anglophones. Et chaque groupe de délégués a pris l'engagement et la responsabilité de porter les résultats de nos travaux à la connaissance de leurs mandants.

« La Croix du Bénin » : En pleine semaine sainte, le vendredi saint plus précisément, vous avez dû quitter le Bénin pour l'extérieur. Cette absence qui a duré trois mois a beaucoup inquiété vos ouailles. Pourrions-nous, Excellence, en savoir plus de votre propre bouche ?

Mgr. Isidore de Souza : Vous savez, pour que je puisse quitter le diocèse de mon ministère épiscopal au cours de la grande Semaine Sainte, il a fallu que ce fût pour une raison bien grave... En fait, je dois avouer, en toute franchise, que je l'ai fait surtout et uniquement par obéissance aux médecins avec la prétention de vouloir

dissiper leurs inquiétudes. Je me sentais fatigué, il est vrai, pas au point cependant d'être évacué en France. J'oubliais naïvement que le fait d'être doté d'une solide santé ne m'est pas à l'abri de toute défaillance, spécialement lorsqu'on a tendance à négliger de se ménager et à se laisser manger à belles dents par les uns et les autres. Heureusement, les médecins, très fortuitement d'ailleurs, m'ont amené à prendre conscience de mes illusions et à me ramener à la réalité : je suis aussi vulnérable que n'importe qui. Je les en remercie en même temps que j'exprime ma gratitude à toutes les autres personnes



S. E. Mgr. Isidore de Souza

qui ont contribué à me décider à partir et à faire le voyage. J'ai perçu, a posteriori, dans leur insistance, la pure volonté de Dieu à laquelle je me devais d'adhérer. Je ne le regrette pas. Car les analyses et les différentes investigations ont confirmé le diagnostic de mon cardiologue béninois : je souffrais d'une insuffisance cardiaque notoire consécutive à l'ob-

struction de mes artères coronaires. J'ai dû me soumettre, de ce fait, à une importante opération chirurgicale avec un triple pontage au cœur. Tout s'est très bien passé et me re-voici à mon poste. J'en rends

grâces au Seigneur et invite à Le louer avec moi.

« La Croix du Bénin » : Alors que vous étiez en traitement à Paris, le bruit a couru comme quoi vous aviez déjà rejoint la maison du Père éternel. Beaucoup de choses ont été dites aussi. Nous vous en épargnons avec votre permission. Cela étant dit, Monseigneur, il est des moments où la volonté et l'enthousiasme ne peuvent résister à l'état de santé. Vu le zèle que vous portiez à la réalisation quotidienne de votre mission à la tête de l'archidiocèse de Cotonou, poumon économique du pays qui symbolise le Bénin en miniature, et face à l'état actuel de votre santé, et au regard de tant de choses que nous avons entendues pendant vos deux dernières absences du Bénin, nous nous permettons de vous poser la question suivante : ne pensez-vous pas qu'il est temps de demander un auxiliaire ou un coadjuteur ?

Mgr. Isidore de Souza : Les événements vous autorisent à vous interroger dans ce sens. Ils m'amènent, moi, à faire comprendre que Mgr. Isidore de Souza n'est ni indispensable ni seul dans l'exercice de ses fonctions : il est entouré et soutenu par des collaborateurs, des auxiliaires aussi bien prêtres que laïcs. Mon absence n'a pas empêché le diocèse de bien fonctionner. Je peux même oser dire qu'il a peut-être mieux fonctionné. Je le dois à la diligence de mes vicaires généraux et conseillers dans l'exercice des pouvoirs qui leur ont été délégués. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes, se sont entourés de la collaboration de tous les agents pastoraux sans négliger de solliciter et d'obtenir la contribution généreuse des autres évêques du Bénin. Ce fut une excellente concertation susceptible d'être fortement soulignée et dont l'heureux effet a été d'éviter à nos communautés chrétiennes tout préjudice pastoral indésirable... Bref, l'expérience vécue me confirme dans la conviction de devoir, plus que jamais, être un « évêque avec », c'est-à-dire un évêque en étroite synergie avec tous les autres évêques, vicaires généraux, conseillers, prêtres ou laïcs pour que, chacun apportant sa participation libre et responsable selon le don reçu du Seigneur, le règne de Dieu se consolide et progresse.

Ceci ne me libère pas de l'envie de répondre positivement au désir sous-jacent à votre question. Cependant, avant de solliciter la nomination d'un évêque auxiliaire, je voudrais épuiser toutes les possibilités de collaboration qu'offrent aujourd'hui les dispositions juridiques de l'Eglise : une meilleure responsabilisation des prêtres et des laïcs, le respect et l'application du principe de subsidiarité, et enfin une bonne organisation et division du travail, favorables à rendre plus facile et plus efficace notre action pastorale et sociale dans l'archidiocèse de Cotonou.

Propos recueillis par
Barthélemy Assogba Kakpo

PÈLERINAGE NATIONAL À LA GROTTES ARIGBO DE DASSA-ZOUMÈ

JÉSUS CHRIST, LE MÊME HIER, AUJOURD'HUI ET À JAMAIS

Tel est le principal thème qui mobilisera des milliers de chrétiens catholiques du Bénin et d'ailleurs aux pieds de Notre-Dame d'Arigbo de Dassa-Zoumè pour le pèlerinage annuel 1997. Du 16 au 17 août prochains, fière de compter nos pas chaque année, Notre-Dame d'Arigbo nous attend les bras ouverts pour accueillir nos peines, nos joies et les présenter à son Fils. Elle sera radieuse de nous voir nombreux nous consacrant encore une fois à Elle pour la gloire de son Fils Jésus Christ.

Unis comme les anges, d'un même cœur, les pèlerins iront à la découverte de Jésus Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais. Le Christ, l'Oint de Dieu est et demeure le Grand Don que le « fiat » de la Vierge Marie nous a obtenu. Il nous a illuminés, nous illumine et nous illuminera toujours si nous demeurons près de Lui.

Nous n'avons alors qu'à nous retourner sur nous-mêmes pour sonder les preuves péremptoires de l'action de Dieu dans notre vie.

Notre présent prélude ne saurait qu'exhorter chaque chrétien à prendre part à ce pèlerinage appelé à transformer quelque chose dans notre vie quotidienne si nous nous laissons toucher par la grâce de Dieu.

La messe de clôture, le dimanche 17 août 1997, sera présidée par Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin, préfet de la Congrégation des Evêques, Doyen du collège des Cardinaux en visite au Bénin.

Votre bimensuel « La Croix du Bénin » ne manquera pas de vous livrer son reportage sur ces trois jours de dévotion intense et de la découverte réelle de ce thème, on ne peut plus essentiel pour notre vie de chrétiens enracinés dans la foi reçue des Apôtres.

Pèlerin ! la connaissance réelle du Christ fera de toi un artisan de paix pour un monde vivifiant. Tout est donc mis à ta disposition pour une fructueuse et filiale rencontre avec ta Mère, la Vierge Marie. Une aubaine t'est encore offerte pour aller à la découverte de Jésus Christ, le même hier, aujourd'hui et à jamais.

Bon voyage et bon retour.

Brice Ouinsou

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DEUX NOUVEAUX PRÊTRES POUR LA VIGNE DU SEIGNEUR

«En nous-mêmes, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien.

En Dieu, nous sommes tout et nous pouvons tout.

Béni soit-Il éternellement !»

Ces mots ont résumé le sens de la célébration eucharistique d'ordination sacerdotale qui a réuni autour de S.E. Mgr. Isidore de Souza, l'occupant du siège métropolitain de Cotonou, une soixantaine de prêtres.

À l'honneur, les ordinands, les abbés Rock Zinsou de l'archidiocèse de Cotonou et François Gnonhossou de la Société des Missions Africaines de Lyon.

De la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou, a alors explosé le cri de réponse en trois syllabes (ME VOI CI) des deux ordinands à l'appel du révérend père Gilbert Dagnon, un des deux vicaires généraux de l'archidiocèse. Belles et riches en signification, leçons et couleurs, ces cérémonies ont permis aux participants et aux curieux de contempler les merveilles du Seigneur en S.E. Mgr. Isidore de Souza qui a récemment subi une intervention chirurgicale importante et délicate à Paris.

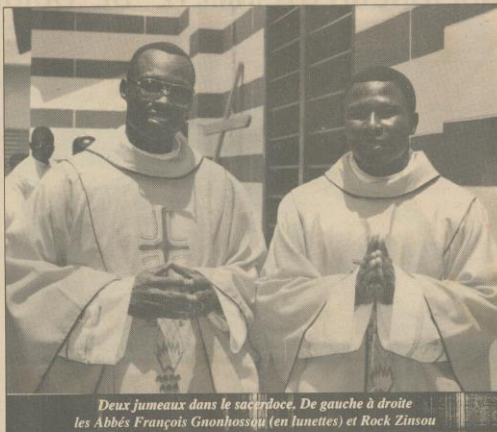
EN DIEU NOUS POUVONS TOUT

Action de grâces, exhortations et prières étaient les trois points focaux qui ont défini le champ de prédication du prélat. Il n'est pas allé par quatre chemins pour assavoir la joie des participants et curieux avant de s'engager en action de grâces et remerciements. «Chers ordinands..., certaines ne pensaient pas, a-t-il dit, moi-même non plus d'ailleurs, que je me tiendrais ici, ce matin en cette cathédrale illuminée de votre joie mais trop petite pour la circonstance, dans l'intention d'authentifier votre appel par Dieu, en vous ordonnant, frères et fils Rock Zinsou et François Gnonhossou, prêtres de Jésus Christ pour toujours. Aussi permettez-moi de commencer par louer le Seigneur, Maître de la Vie, en union avec vous et en communion avec chaque diocésain de Cotonou ainsi qu'avec tous ceux et toutes celles, évêques, prêtres, religieux, religieuses, séminaristes, novices, laïcs et amis ici présents, effectivement ou de cœur et d'esprit.

«Que ces lieux résonnent d'actions de grâces au Seigneur : j'étais mort et me voici vivant. Le Seigneur a exaucé vos prières. Éternel est son amour et sans fin sa miséricorde.

«Combien ensuite n'aurai-je pas souhaité me faire tout petit et m'affiner au point de devenir un trait de lumière tremblante de joie pour me glisser jusqu'au tréfond de votre être, chers Rock et François, pour fusionner avec la reconnaissance qui en surgit et que partagent parents, amis et confrères accourus vous entourer en cette circonstance solennelle remplie du mystère de l'amour de Dieu?»

Après avoir adressé ses chaleureuses salutations aux parents et amis venus participer aux merveilles de Dieu, Mgr. de Souza a poursuivi : «en la personne de nos



Deux jumeaux dans le sacerdoce. De gauche à droite les Abbés François Gnonhossou (en lunettes) et Rock Zinsou

deux amis, la bonté et la puissance de Dieu portent à son achèvement symbolique, le rêve ardent et dévorant qui gonfla les voiles de Monseigneur de Marillon Brésillac pour le pousser des rives indiennes jusqu'aux côtes africaines. Ce rêve avait deux ailes : diffuser en Afrique et spécialement au Dahomey l'Amour sauveur de Dieu, manifesté en Jésus Christ et y susciter des vocations sacerdotales. Insensé et suicidaire, il a traversé la mer des temps et passé à maintes reprises le gué de la mort pour se réaliser sous nos yeux, ce matin, en vous chers élus de ce jour, en vous faisant communier tous les deux à cette liturgie destinée à vous faire naître au sacerdoce ministériel.

LE PRÊTRE

Tout prêtre, a dit le prélat, n'est véritablement prêtre que dans la mesure où la grâce sacerdotale et l'amour qu'elle en-

gendre élargissent son cœur et son souci missionnaires au-delà de son ethnie, des limites de son diocèse et de son pays pour l'ouvrir largement sur les besoins et le salut de l'humanité tout entière, à la suite de Celui qui l'appelle à rentrer son abondante moisson. Tous deux, conformément aux vœux de Mgr. de Marillon Brésillac, vous allez devenir prêtres béninois et africains. Tous deux vous serez envoyés loin des frontières de vos ethnies et diocèses.

En guise d'exhortation aux ordinands, le prélat, tout comme Yahvé rassurant le prophète Jérémie, prévient : «Ne dis pas que tu es jeune; tu devras aller voir tous ceux à qui je t'envoierai et leur dire tout ce que je t'ordonnerai. "N'aie pas peur d'eux. Car je suis avec toi pour te délivrer" Jer. 1, 7-8. Et ce à certaines conditions cependant.

— demeurez et progressez dans l'état où vous institue aujourd'hui la grâce de

Dieu; devenez et restez ses "porte-paroles auprès des Nations".

— Pour cela demandez le privilège de ne jamais oublier que vous n'êtes que ses éclaireurs, son avant garde, ceux qui à la suite et à l'exemple de Jean-Baptiste, marchent devant le Seigneur pour Lui préparer le chemin.

— Vivez dans la vérité et dans l'humilité; car vous n'êtes ni le Messie, ni Dieu. Vous êtes sa propriété et non les propriétaires ni de son patrimoine ni de son temps ni de son action.

— Et si vous en êtes convaincus, gardez-vous de vous éloigner de son domaine. Ne le quittez pas d'un pouce mais restez avec Lui, bien serrés dans son carquois pour vous imprégner de son être et de son Esprit. Ainsi tous ceux que touchent vos paroles et les témoignages de votre vie, accepteront de mourir à leurs péchés et reprendront vie à sa vie à la source des sacrements que vous serez habilités à leur administrer.

— Ne gaspillez pas le temps de Dieu en des futilités, paroles, actions et soucis et ne vous encombrez ni de choses, ni de biens, ni d'ambitions inutiles à l'avènement du Royaume dont Il vous charge. Au contraire soyez des guides sûrs, capables de conduire, avec sagesse, prudence et compréhension, ceux et celles confiés à vos soins, les vertes pâtures et des sources vivifiantes.

— Dieu est avec vous... Soyez avec Lui et, par vous, Il «déracinera, renversera, détruira et démolira» pour «reconstruire et planter la nouvelle terre et les cieux nouveaux où fleurissent justice, paix et bonheur sans fin. Amen».

UNE PROMESSE À VIE

«Oui je le veux ! Oui je le veux ! Oui je le veux avec la grâce de Dieu». C'est par ces mots qu'a été fait l'engagement définitif des futurs prêtres. La litanie des saints, l'imposition des mains et la prière consécratoire ont parachevé ce que le Seigneur murissait en ces nouveaux prêtres depuis des années. À jamais, les abbés Rock et François sont prêtres de Jésus Christ.

L'abbé Rock Zinsou continuera sa mission dans le diocèse de Djougou. L'abbé François Gnonhossou est, lui, envoyé au Nord du Nigeria dans la sous-préfecture apostolique de Komagora.

Unissons nos voix à celles de la chorale «La Maîtrise» de la paroisse Notre-Dame de Cotonou pour chanter et louer le Seigneur pour ses merveilles. Que nos prières accompagnent ces nouveaux prêtres envoyés tout fraîchement dans le champ du Maître de la moisson.

Brice C. Ouhoun
Séminariste

ACADÉMIE PONTIFICALE POUR LA VIE : UN NON ABSOLU ET DÉFINITIF AU CLONAGE D'UN ÊTRE HUMAIN

TERRIBLE DÉRIVE

Dans une longue note publiée le 24 juin 1997 à Rome, l'Académie Pontificale pour la Vie fondée par Jean-Paul II oppose un non absolu et définitif à la procréation humaine par clonage, c'est-à-dire par procréation artificielle d'un double d'un individu existant.

Les problèmes scientifiques et éthiques posés par le clonage ont été relancés après que la revue anglaise «Nature» a rendu publique, le 27 février dernier, les données biologiques de l'expérience qui a abouti en Écosse à la naissance d'une brebis clonée appelée Dolly. Mais pour cette réussite scientifique, combien d'échecs ? Pas moins de 277 autres embryons clonés ont été réimplantés sans succès dans des

utérus de brebis porteuses, rappelle l'Académie du Vatican.

Ses réflexions attirent en outre l'attention sur les «risques de mutations» génétiques. À l'heure actuelle, pas plus qu'on ne sait pourquoi le clonage de Dolly a réussi, on ne sait prévoir ce qui pourrait rater. Mais c'est surtout la création d'un

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

LES RAISONS D'UNE JOIE AU CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE MONSEIGNEUR-STEINMETZ DE OUIDAH

"Nous sommes dans le monde pour travailler à sa transformation en vue de rendre compte un jour de nos talents, de nos ressources".

C'est en ces termes, que le révérend père Théophile Villaga, vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou, précisait les sens, la valeur et les raisons d'être du Centre de formation technique Monseigneur-Steinmetz de Ouidah qui fête, ce samedi 28 juin 1997, son cinquième anniversaire. A cette occasion et au cours d'une messe d'action de grâce, dix jeunes gens de la troisième promotion du centre ont reçu leur diplôme de fin de formation. Neuf d'entre eux ont, pour la première fois, reçu ce même jour, le corps et le sang du Christ ; tandis que six d'entre eux ont, avant l'Eucharistie, reçu le baptême. Le tout a constitué un événement inédit dans l'histoire du centre. Fête, il y en a eu donc au pluriel le samedi 28 juin au centre de formation technique Monseigneur-Steinmetz. Et le père célébrant a raison d'affirmer : "Ce jour est un jour, merveilleux... Le



Un essoucheur fabriqué au centre par les jeunes en fin de formation.

Seigneur prend davantage place dans notre vie... Toute promotion vient de Dieu... Nous devons toute notre réussite à Dieu. Car si l'on veut réussir on se confie à Dieu... C'est cela qui distingue un établissement catholique de tout autre centre..."

FORMER DES JEUNES

La formation des jeunes à travers une pastorale qui ne dépend pas de l'extérieur est la philosophie qui a présidé à la création du centre Monseigneur-Steinmetz. Cette création s'inscrit dans les tout premiers soucis de S. E. Mgr. Isidore de Souza, archevêque de Cotonou après son sacre.

Cette célébration de la remise de diplôme a permis au père Villaga de répondre

à celui qui, un jour, voulait savoir ce que fait l'Eglise du Christ pour donner du travail aux jeunes : "L'auteur de cette question, a-t-il dit, ne sait pas ouvrir les yeux, les oreilles pour voir les hôpitaux, les établissements, les écoles, les centres de vente de médicaments... qui surgissent pour aider les jeunes, les pauvres, les Béninoises et Béninois..."

Le centre de formation technique Monseigneur-Steinmetz qui célèbre, aujourd'hui, son cinquième anniversaire, a été créé par S.E. Mgr. Isidore de Souza, avec l'aide du diocèse d'Angers (France) en 1985. Jusqu'en décembre 1990, il était connu sous le nom de "Atelier-Steinmetz". Dès novembre 1991, et sur l'autorisation du ministre de l'éducation nationale, il est

devenu centre de formation ouvert à tous les jeunes, filles comme garçons. Depuis lors :

— il forme des jeunes (à l'auto-emploi), durant trois ans : cette formation est appuyée par une initiation à la gestion des petites entreprises dans les filières de l'enseignement technique et professionnel telles que

* la mécanique générale niveaux 1 et 2, encore appelée mécanique industrielle (ajustage, tournage, graissage, rectification...),

* la construction mécanique (soudure, tôlerie, charpente métallique, peinture...),

* le génie civil (maçonnerie, construction en bâtiment et travaux publics...).

Tout ceci prépare les jeunes du premier cycle au CAP, et du deuxième cycle au BAC.

Le centre assure aux jeunes une formation à la conception et à la réalisation des machines de transformation de produits agricoles et des mobiliers d'équipement ;

Outre le CAP et le BAC, il délivre aux jeunes qui ont fini avec succès leur formation un diplôme professionnel, ce qui constitue pour eux un atout supplémentaire pour l'embauche.

SPÉCIFICITÉ DU CENTRE

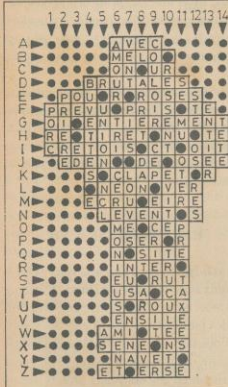
Au centre de formation Monseigneur-Steinmetz, et à en croire son directeur, M. Germain Houndékpondji, la formation et la production sont liées : 25% du temps de formation sont consacrés à la théorie et 75% à la pratique.

La spécificité de ce centre réside dans la conception et la mise au point de machines agricoles permettant aux paysans d'améliorer leurs rendements. Et comme pour associer les jeunes à cette spécificité, chaque promotion d'élèves-apprenants est tenue de concevoir et de réaliser, avant sa sortie, une machine dans ce sens et sur la base d'un sujet qui a fait l'objet de réflexion commune. C'est ainsi que la machine réalisée par la troisième promotion est destinée à extraire de l'huile de palme. L'essoucheur et les outils d'atelier (cintreuse et étaux) constituent les chefs-d'œuvre de la première et de la deuxième promotions.

La célébration du cinquième anniversaire du centre de formation technique Monseigneur-Steinmetz a vu, outre la participation des membres du conseil d'administration présidé par M. François Loubet, celle de parents, amis et autres administrateurs. Il a permis aux responsables du centre de faire découvrir ce dernier aux uns et aux autres à travers ses installations et ses matériels didactiques.

G. D.-Y.

REPONSE AU JEU LE BENIN EN MOTS CROISÉS de la page 5



REPONSE AU JEU LA CROIX de la page 5

Horizontalement :

* VOLEUSE — BALANCE — PUINÉES.

Verticalement :

* COLLIER — OCÉANIE — BRUNETS.

REPONSE AU JEU MOTS SYNONYMES de la page 5

* FORFAIT * FAUTE.

TERRIBLE DÉRIVE

(Suite de la page 9)

«double», d'une copie conforme qui fait problème pour l'Académie pontificale.

S'appuyant ensuite sur le fait qu'il demeure «impossible de dupliquer l'esprit», l'Académie aborde une série de raisons éthiques qui rendent à ses yeux le clonage d'un individu humain inacceptable. Elle évoque les probables dérives «eugéniques», dénonce la «manipulation radicale de la procréation humaine», met en cause la logique de «production industrielle» et le risque d'«instrumentalisation radicale de la femme» dont l'utérus reste indispensable en attendant «les utérus artificiels» sur lesquels «travaillent les chercheurs».

Mais surtout, «le clonage pervertit les relations fondamentales de la personne humaine», car il introduit des troubles dans la filiation, dans la consanguinité, dans la parenté. Procréer par clonage, ironise la note de l'Académie, «une femme pourrait être la sœur jumelle de sa mère, ne pas avoir de père biologique, et être la fille de son oncle».

PRACTIQUE IMMORALE

L'Académie insiste pour que toute expérimentation relative à un clonage d'individu humain soit interdite. Il ne s'agit pas, en effet, précise-t-elle, d'empêcher seulement la naissance d'un enfant cloné ; il convient déjà de proscrire toute expérimentation sur l'embryon humain. Pour l'Académie pontificale, la «terrible dérive» que constitue le clonage «est, dans tous les cas, immorale» et «signifie la mort de l'homme».

Il convient donc de marquer une opposition ferme à pareil projet et la traduire «en termes culturels, sociaux et législatifs». L'Académie ne considère pas le clonage comme marque de «progrès scientifique», mais comme signe de «d'urgence du despotisme scientifique qui semble aujourd'hui prendre la place des anciennes idéologies».

Le clonage, conclut la note, abolit les conditions élémentaires d'une vie conviviale, car il viole «deux principes fondamentaux de tous les droits humains : le principe de parité entre les êtres humains et le principe de non-discrimination».

(apic/epimed/pr)

DES

Depuis les
nos pays africains
déjà, et nous so

Pourtant, q
Des cadres, il y
malheureusem
dres pour faire

Les cadres
ayant «bu» les
formés, sont in
des pays du n
gauchement le
problèmes co
leurs.

Le drame
diplôme rappo
comme un pi
suprême de m
ministérielles
majorité, que
voir politique

Que de ré

La directi
l'ensemble de
celle illustrée
aux frères co
cadres de ce j
on, deux cil
politique: «Ti
ple» ce qui se
ceux qui son
politique en /

L'élite af
pour elle et p
che le pouvoi
active à oubl
vraient la gui
l'essentiel de
La «vie» de l

L'armée,
vocation d'ê
retourner les
malheureuse
congolais est
l'armée régul
ièle.

C'est le s
deux émine
monde entie
Lissouba act
du Congo et
prédéceseur

Le rêve
Ce pays de n
de tourner un
guerre civile

Affirmé
libérien, meu
à résolutio
sion" qui n'a
payé un lour

Le rêve
réalité aussi
ancien chef
convaincre
qu'il est l'ho
désormais le

Vainque
samedi 19 ju
le premier r
plus de 75
Charles Tay
guez tous
Sirleaf qui
son Parti de
9,6% des s
réunis ont o

Le parti
Charles Tay
quarts des
bicaméral l
et 64 repré
nitifs ont é
Monrovia, l

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

PAUVRE AFRIQUE !

Depuis les années des indépendances de nos pays africains, plus d'un quart de siècle déjà, et nous sommes encore loin de décoller.

Pourtant, que de cadres n'avons-nous pas ! Des cadres, il y en a, des fois à revendre, mais, malheureusement, il ne faut pas que des cadres pour faire bouger les choses.

Les cadres africains, brillants étudiants ayant « bu » les théories des pays où ils ont été formés, sont incapables d'adapter les réalités des pays du nord à nos réalités et plaquent gauchement les systèmes des autres sur nos problèmes complètement différentes des leurs.

Le drame de l'élite africaine est que le diplôme rapporté de l'étranger est considéré comme un passeport pour la magistrature suprême de nos pays ou pour les fonctions ministérielles. Elle ne rêve, dans sa grande majorité, que du pouvoir politique, du pouvoir politique et du pouvoir politique ?

Qué de réponses à cette question !

La direction que je voudrais prendre dans l'ensemble des réponses possibles, hélas, est celle illustrée par la tragédie que font vivre aux frères congolais de Brazzaville, deux cadres de ce pays, deux responsables directs, deux citoyens qui ont atteint leur but politique : « Tout pour moi, rien pour le peuple », ce qui semble d'ailleurs être la devise de ceux qui sont ou qui aspirent au pouvoir politique en Afrique.

L'élite africaine veut donc du pouvoir pour elle et pour elle toute seule. Elle recherche le pouvoir avec tant de frénésie qu'elle en arrive à oublier les valeurs morales qui devaient l'accompagner, qu'elle en arrive à oublier l'essentiel de ce qu'elle devrait sauvegarder : La « vie » de leurs concitoyens.

L'armée, sous l'ordre d'un Président, a vocation d'être au service du peuple et non de retourner les armes contre ce peuple. Mais malheureusement, aujourd'hui, le peuple congolais est pris entre deux feux : celui de l'armée régulière et celui d'une armée parallèle.

C'est le spectacle lamentable qu'offrent deux éminents responsables africains au monde entier, par média interposé, Pascal Lissouba actuel Président de la République du Congo et Denis Sassou N'Guesso son prédécesseur.

Comment peut-on s'expliquer que des Congolais se tirent dessus à bout portant ? Comment peut-on comprendre que délibérément, des responsables congolais donnent l'ordre de détruire patrimoine national et réalisations internationales, sans le moindre pincement du cœur ? Comment peut-on comprendre que la vie de milliers de citoyens, victimes innocentes de l'ambition démesurée de deux hommes, ne soit rien à côté de l'égoïsme de deux personnes, qui dans cette horreur, ne risquent même pas un seul cheveu de leur tête ?

Et pour cause, messieurs le Président et ex-Président se trouvent hyper-protégés ! Et il se trouve encore des hommes « sensés » pour leur obéir ! Quelle dérision !

Des hommes sensés, des Congolais qui tirent et tuent des hommes qui ont voté pour leurs bourreaux ! Excusez le mot, j'en trouve pas mieux !

Ceux qui meurent par centaines sont sans arme, sans protection : ceux qui tirent, le savent-ils ? Les commanditaires de ceux qui tirent, le savent-ils ?

Ceux qu'on tue n'ont pas voté pour tel ou tel pour être tué, n'est-ce pas ? Mais ils ont voté pour pouvoir vivre en paix. Ils ont voté pour faire asseoir la démocratie naissante.

La démocratie, théoriquement, est source de cette paix, mais, ce qu'on observe dans les pays africains en général, aujourd'hui au Congo-Brazzaville en particulier, n'a, à mon humble avis, ni de nom ni de modèle.

Sommes-nous en démocratie au Congo-Brazzaville ? De nom, oui ! De fait non ! Sinon comment comprendre qu'un citoyen, fusse-t-il un ancien Président de la République, puisse disposer d'une armée aussi puissante sinon plus puissante que l'armée nationale ?

Comment comprendre qu'un Président démocratiquement élu puisse ignorer la présence, dans le pays qu'il dirige depuis des années, d'une armée parallèle plus puissante que l'armée régulière ?

Comment comprendre que le service des renseignements généraux du ministère de l'Intérieur, le service des renseignements spéciaux de la présidence de la République aient pu travailler tout ce temps sans jamais révéler une telle anomalie ?

Il y a problème ! Problème, parce que les institutions qui régissent tout pays démocratique ont donné des lignes de conduite à tenir par l'intermédiaire de structures dotées de responsables nommés. Le drame, c'est que ces nominations se font à la tête du client ; elles se font de façon irrationnelle et elles se font, des fois, selon des critères contradictoires parmi lesquels on peut citer l'équilibre régional : c'est une aberration, une insulte à la région que l'on pense vouloir favoriser et une source de complexité de supériorité et d'infériorité : autant de choses qui ne devraient pas avoir cours en démocratie.

Il y a trop de problèmes que les pays africains en général doivent apprendre à résoudre.

L'école à laquelle il faut aller, n'est pas nécessairement l'endroit où l'on va physiquement avec des cahiers. Il y a l'école de la vie. L'écoute de l'autre, le modèle, peut-être à l'écoute, que représente l'autre ; c'est cela l'école de la vie.

Si certains pays devaient se comporter comme nos frères congolais, il y a longtemps que Giscard aurait livré bataille à Mitterrand ; il y a longtemps que les socialistes français auraient pris les armes contre Chirac ; il y a longtemps que les républicains aux États-Unis d'Amérique auraient levé une armée pour déclarer la guerre à Bill Clinton. Pourtant il n'en est rien. Pourtant ils sont en démocratie. Il y a lieu de se demander s'il nous faut attendre deux cents ans de démocratie avant d'en arriver là en Afrique ?

Eux autres savent attendre le verdict des urnes ; ils savent partir dans l'honneur. A quand le tour des dignitaires africains ?

Le comportement des Africains et de leurs dirigeants frisent l'enfantillage que le concert des pays développés exploite à ses

ins. Il bécote chez nous ce qui est impensable chez eux. Tenez : il est impossible de penser à une élection présidentielle où il n'y a pratiquement qu'un candidat en lice (le Mali par exemple). Il est impossible que cinquante personnes meurent le même jour dans un commissariat (comme ce fut le cas au Gabon) dans ces pays sans que les causes ne soient recherchées, les responsabilités bien situées et les coupables punis par la loi.

Chez nous, en Afrique, ces situations sont bénies par ces pays qui se disent pourtant nos « amis » ; nous amis qui ne nous disent pas la vérité et nous laissent couvrir notre gangrène ! Cette gangrène, il faut l'arrêter.

Ancien ou nouveau Président, ayant pris le risque de détruire des milliers de vies humaines que jamais rien ne pourra compenser, ayant pris en toute lucidité le risque de détruire des édifices publics et privés, fruits de la sueur du labeur et pacifique peuple congolais, quelle confiance méritez-vous encore ? Le concert des nations développées et des autres qui n'ont pas encore atteint ce niveau mais pour qui l'Homme demeure la seule valeur, devrait chercher, non pas à conduire Denis Sassou N'Guesso et Pascal Lissouba, (deux individus dont les vies ne valent pas celles des innocentes victimes mortes à cause de leur ambition démesurée, deux individus qui ont juré, chacun en son temps, à sa prestation de serment, de protéger le peuple congolais dont ils sont devenus les bourreaux), à la table de négociation, mais à les neutraliser.

La solution, à mon avis, n'est plus dans une armée d'interposition : la solution devrait venir des Congolais eux-mêmes, qui, comme un seul homme, devraient se lever pour déclarer Sassou N'Guesso et Lissouba indignes de la magistrature suprême et les écarter de la course au pouvoir (qui est la seule cause du drame qu'ils font vivre au peuple congolais). Ils ne sont pas les seuls fils du Congo, capables de résister aux destinées de ce beau pays. Ils se sont montrés indignes voire incapables de diriger le Congo Brazzaville dès lors que la vie de leurs concitoyens ne signifie rien pour eux.

L'Afrique veut la paix ; l'Afrique veut vivre en paix pour penser ses vrais problèmes dont le plus important est son décollage économique.

Jean Barnabé DADJO

LIBERIA : UNE AMBITION ENFIN RÉALISÉE PAR CHARLES TAYLOR

Henry Andrews au siège de la Commission électorale libérienne (IECOM).

Ce vote, historique à n'en point douter, constitue l'aboutissement d'un long processus de paix mis en place par les accords d'Abuja signés en août 1995 et révisés en avril plus tard dans la capitale nigérienne. Ces accords signés par toutes les parties au conflit, visaient à mettre un terme à la guerre civile déclenchée par Charles Taylor et son parti, le Front National Patriotique, le 24 décembre 1989.

L'investiture du nouveau Président élu est prévu pour le 2 août 1997.

Ainsi, un pas décisif vient d'être franchi au Liberia grâce à la restauration de la paix et de la démocratie dans le pays. Au-delà du grand espoir suscité de par le monde par ce changement qualitatif, il reste que le Liberia travaille à se maintenir dans la bonne voie où il s'est engagé afin de réconcilier son peuple avec lui-même et de s'atteler résolument à sa propre reconstruction.

Pour y parvenir, les Libériens doivent se persuader qu'une œuvre aussi complexe et

difficile ne saurait être l'affaire de la seule classe politique libérienne, mais celle aussi de la société civile tout entière, sinon de l'ensemble des forces vives du pays, toutes tendances confondues.

Les anciens chefs de guerre, adversaires d'hier, avaient compris, eux qui, devant l'impossibilité de poursuivre la guerre et rétrograder les souffrances infligées de leur peuple, ont eu le courage politique d'accepter de dialoguer, de négocier.

Pour les uns et les autres, le plus difficile reste donc à faire, aujourd'hui que la paix, qui paraissait insaisissable, commence à s'installer.

Si aux heures critiques de la guerre civile, les Libériens n'ont pas été abandonnés ni livrés à eux-mêmes, c'est que l'attention et/ou le soutien de la communauté internationale ne leur ont pas fait défaut tout au long de ce conflit fratricide.

La solidarité agissante des pays de la sous-région à travers le déploiement de la force uest-africaine de paix (ECOMOG), en est un témoignage et une expérience positive à améliorer néanmoins dans l'avenir.

Certes, le climat d'euphorie populaire observé au Liberia depuis l'élection de M. Charles Taylor à la présidence et les déclarations officielles de ce dernier, toutes d'apaisement, d'ouverture et de réconciliation nationale, sont de nature à créer de nouvelles conditions favorables à la consolidation de la paix retrouvée, au renforcement de la démocratie et à la reconstruction du pays.

Il n'en demeure pas moins, prudence oblige, que la vigilance des peuples africains ne doit point se relâcher. Aussi, n'aurons-nous cesse d'interpeller nos hommes d'État à faire davantage preuve de volonté politique afin de privilégier la recherche d'une approche préventive adaptée et efficace, face aux conflits qui se multiplient sur notre continent. En d'autres termes, la paix n'est pas une donnée « irréversible ». Il en est de même de la démocratie. Du reste, l'une et l'autre connaissent dans les faits, une gestation difficile ou tardent à s'imposer quand le feu est déjà en la demeure.

Nos peuples aspirent à la paix, à la démocratie et à un développement durable, gage de notre bien-être individuel et collectif.

Voilà le défi à relever à l'orée du 21ème siècle. Nous devons nous en donner les moyens, en commençant par nous rendre progressivement mais sûrement en charge.

Évariste Dégla

ECONOMIE — DEVELOPPEMENT

LE MINIMUM SOCIAL COMMUN EST UN VÉRITABLE INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

C'est en somme ce qu'il convient de retenir de la visite de M. Alfred Fawundu représentant résident et coordonnateur des activités opérationnelles du système des Nations unies au Bénin, ce vendredi 25 juillet 1997, au siège du journal « La Croix du Bénin ». Une visite qui s'inscrit dans le cadre d'une meilleure collaboration entre le PNUD et les médias de la place.

Au-delà des salutations et présentations protocolaires entre le représentant résident et le directeur de publication du journal « La Croix du Bénin » M. Barthélémy Assogba Kakpo, entouré, pour la circonstance, de ses collaborateurs, les échanges ont été axés, entre autres, sur les questions de développement humain durable, la promotion de la croissance économique et le concept du Minimum Social Commun (M.S.C.).

Pour M. Fawundu, « il ne peut y avoir de développement durable sans une démocratie à la base, et en cela, les médias constituent un support incontournable. Tant il est vrai, a indiqué le représentant résident du PNUD, « qu'éduquer un peuple, informer un peuple sont tout autant une mission aussi complexe que l'industrialisation, la production agricole, le développement social, etc. ».

Mais ce qui est important, a fait observer M. Fawundu, c'est de savoir comment le Béninois arrive à comprendre le processus du développement, ce en quoi il consiste et ne pas se contenter uniquement du produit final.

Invité par le directeur de publication du Journal « La Croix du Bénin » à se prononcer, au regard des réalités béninoises — pour ne pas dire africaines — sur l'approche du PNUD quant à la promotion de la croissance économique devant contribuer à la réduction de la pauvreté, et d'autre part à partager avec nous son concept sur le Minimum Social Commun, le représentant résident du PNUD, M. Fawundu s'est voulu assez clair :

« Le développement a plusieurs composantes dont le but est humain. Or qui dit développement parle du bien-être social, culturel, politique et économique. Il est clair qu'on ne peut pas valablement vivre dans une situation d'épanouissement si toutes les composantes n'acquiescent pas une importance assez appréciable. Or le volet économique qui peut y concourir est celui qui suscite la croissance. Mais la croissance n'est pas une fin en soi ; c'est des moyens vers l'épanouissement socio-culturel et politique. Cependant, la croissance économique est fondamentale. Il est même inconcevable de prétendre assurer le bien-être des populations sans la croissance économique. C'est dire que la croissance économique joue un rôle fondamental dans tout développement global d'un pays.

La question qui se pose est de savoir quel type de croissance. Parce que la crois-

sance et le revenu, l'emploi et le bien-être matériel et financier sont liés.

Au PNUD, la vision du développement proposée par les États est celle du développement humain durable. Nous cherchons à bien définir le but du développement durable avant de parler de la croissance économique...

Mais, toute croissance économique suppose un processus participatif. C'est-à-dire créer une situation où des conditions qui permettent aux opérateurs économiques d'avoir directement accès aux crédits et aux autres facteurs de production, je veux dire, à la terre, à un personnel formé pour assurer la promotion de leur économie.

Le processus participatif est donc indispensable pour une croissance stable et bénéfique à la formation.

« J'ai été contacté par le Gouvernement béninois pour aider à l'organisation d'un colloque international sur le Minimum Social Commun. Je dois féliciter ici le Gouvernement béninois et à travers lui, tout le peuple béninois d'avoir pris le taureau par les cornes.

Bien que le concept Minimum Social Commun ne soit pas une invention béninoise, le Bénin a cependant eu le mérite d'innover en la matière. En effet, le Minimum Social Commun est un concept qui a été accepté par tous les États du monde lors du sommet mondial sur le développement à Copenhague en 1995 : il n'est rien d'autre que la mise en place d'un système-action de besoins sociaux de base pour tous. Bien qu'agréé par tous les États, le Bénin est le seul pays — le seul pays du monde que je connais, du moins en Afrique — qui ait décidé d'analyser le contenu de ce concept et d'en élaborer des stratégies qui appellent des actions. Les autres pays ne l'ont pas encore fait, et je suis convaincu qu'à la fin de chaque année, l'ONU leur demandera ce qu'ils ont réalisé avec le Minimum Social Commun chez eux. Le Bénin nul doute, sera le seul pays à pouvoir produire un bon rapport sur ce concept qui va être abordé à ce colloque international.

Le Minimum Social Commun va donc, premièrement, asseoir une politique de société alimentaire qui permettra de produire mais aussi d'importer des produits pour qu'à tout moment il n'y ait pas de pénurie sur le marché.

Deuxièmement, le Minimum Social Commun va permettre de continuer à assurer des soins de santé primaire et en même temps à poursuivre des efforts dans le domaine de l'éducation socio-culturelle et enfin créer les conditions permettant aux populations locales de promouvoir des activités génératrices de revenus.

Voilà les quatre composantes du concept Minimum Social Commun qui constitue un véritable instrument de lutte contre la pauvreté. Et cela a été dit à Copenhague.

Mais, comme pour le souligner, je dirai qu'au Bénin, le Minimum Social Commun ne sera réellement un mécanisme de lutte contre la pauvreté qu'à condition que les Béninois, y compris toutes les autorités, prennent cela en main de manière que les projets qui sont en cours et à venir soient bien gérés pour l'intérêt du pays.

A chaque Béninoise et à chaque Béninois donc de jouer son rôle pour que le Minimum Social Commun devienne un véritable concept intégrateur.



M. Alfred Fawundu, représentant résident du PNUD au Bénin, accueilli au siège du journal « La Croix du Bénin » par le directeur de publication M. Barthélémy Assogba Kakpo

ASSURER LE MINIMUM SOCIAL COMMUN POUR UN VRAI DÉCOLLAGE ÉCONOMIQUE DU BÉNIN

(Suite de la page 2)

est de faciliter le processus et de créer les conditions pour la satisfaction des besoins identifiés par les communautés à la base.

Ainsi, la création par les populations des U.C.D suppose au préalable la volonté collective de s'organiser et exige du Gouvernement, des Collectivités locales, des ONG et des autres partenaires au développement, une bonne capacité d'écoute des populations à la base et un accompagnement adéquat de ces populations dans leurs efforts en vue de la résolution de leurs problèmes.

Pour être utile et efficace, la constitution des U.C.D doit être libre et endogène. Elle ne doit s'imposer ni aux villages, ni aux quartiers de villes. Elle doit être le résultat d'une activité d'information, d'éducation, de communication et de conscientisation dont la responsabilité première incombe aux collectivités locales avec le soutien du Gouvernement.

Et voilà qui fonde la tenue, du 4 au 6 août 1997, du colloque international sur le

minimum social commun. L'occasion, sans nul doute, de permettre aux uns et aux autres de déceler la pertinence du concept, de percevoir sa faisabilité, tout ceci ponctué par des propositions d'actes en vue d'atteindre véritablement le minimum social commun chez nous.

Au-delà des théories inhérentes à ces genres de rencontres, l'heure est plus que jamais sonnée pour se résoudre à mettre en place les mécanismes pouvant permettre de réaliser le vrai minimum social commun. Des mécanismes qui, en réalité, ne coûtent que la volonté politique des décideurs politiques. A cet effet, la décentralisation de l'administration territoriale constitue incontestablement un catalyseur pour toute action de recherche du minimum social commun. Sans cette décentralisation, tout modèle de développement au Bénin visant à atteindre cet idéal risque d'être fragile. Vigilance donc pour une décentralisation qui vise un réel développement auquel aspire le Bénin du Renouveau.

Alain Sessou

Guy Dossou-Yovo